BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

lasemaineafricaine.info

N° 4275 du Vendredi 28 Mars 2025 - 73e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

PRESIDENCE

Le Président Sassou Nguesso en tournée dans la Bouenza

Le Chef de l'Etat accueilli dans la ZAP de Mouindi

(P.3)

NAMIBIE

Netumbo Nandidi-Ndaitwah prend les rênes du pays

A 72 ans elle devient la première femme à diriger la Namibie. *(P.7)*

COMMEMORATION

Emile Cardinal Biayenda plus que jamais vivant dans la mémoire collective

Les trois évêques et quelques prêtres devant la madone avant la procession de sortie.

(P.10)

EDITORIAL

La campagne a commencé

Ecobank
La Banque Panafricaine

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ECOBANK CONGO S.A, au capital de FCFA 10 000 000 000 RCCM CGBZV 07 B 559, Immeuble ECOBANK situé au croisement des avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, B.P.2485, Brazzaville

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO SA sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire, **le vendredi 4 avril 2025 à 10 heures**, dans la Salle de Réunion du Conseil d'Administration d'Ecobank Congo SA du 7ème Etage de son Siège Social sis, croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, Quartier la Plaine, Centre-Ville Brazzaville, Arrondissement III Poto-Poto, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire;
2. Rapports général et rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2024 ;
5. Quitus aux administrateurs ;
6. Renouvellement de mandat des Administrateurs ;
7. Fixation de l'indemnité globale annuelle des Administrateurs ;
8. Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes ;
9. Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il/ elle possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à ladite Assemblée Générale Ordinaire est disponible à la Direction Générale au 2ème Etage de son Siège Social, Brazzaville - République du Congo, à partir de la date du présent avis.

Brazzaville, le 6 mars 2025
Pour le Président du Conseil d'Administration & P.O

H. Chelgani MOUNGUENGUI NZAHOU
Secrétariat Général

Ecobank Congo
Croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL - Quartier de la plaine, Centre-Ville / B.P. 2485, Brazzaville
Tél.: (+242) 05 200 62 62 / (+242) 06 719 01 01 - **Email :** ecobankcg@ecobank.com
www.ecobank.com

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL SOCIAL DE 10 000 000 000 FCFA - RCCM N°CG/BZV/07 B 559 NIU : M2007118001453148 NUMERO CNC 3014.
Numéro 5431/MEFB-CAB du 28/08/2007.Numéro 3-0011/EC/2022/CNEF

BOUENZA

Le Chef de l'Etat en visite de travail

En séjour de travail dans le département de la Bouenza, le Chef de l'État a visité le 24 mars 2025 la zone agricole protégée (ZAP) de Mouindi, ainsi que les usines Agri-hub d'ENI Congo et Sheng-Sheng, spécialisées dans la fabrication de biocarburants et de manioc à Loudima.

A Mouindi, le Chef de l'Etat a visité la zone agricole protégée (ZAP) où les jeunes s'adonnent à l'agriculture. Il a rappelé son slogan des années 80: *«un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme n'est pas un peuple libre»,* confirmant la vocation agricole du Congo.

Le Président de la République s'est étonné de voir un peu partout dans le pays, les populations se lever pour appliquer cette directive.

Il a indiqué que chaque district du Congo doit être un pôle agricole, annonçant l'émulation de tous les départements à travers la grande foire agricole qui sera organisée à Brazzaville où tous les départements présenteront leurs produits agricoles.

Denis Sassou-Nguesso s'est dit content de voir les jeunes aux côtés de leurs parents pour s'engager dans l'agriculture. Il a saisi l'opportunité pour annoncer la construction à Aubeville, à Madingou, d'un centre de réinsertion sociale qui hébergera les bébés noirs qui sèment la violence et la désolation dans les quartiers pour leur donner la chance de se lancer dans la production agricole. *«Le Gouvernement appuiera toujours vos actions, et merci pour l'accueil qui m'a été réservé»,* a-t-il déclaré.

A noter qu'à Mouindi, une jeune fille âgée de 18 ans, membre de la coopérative qui n'a pas pu poursuivre ses études universitaires après son admission au baccalauréat, a remis au Chef de l'Etat une enveloppe, en guise de contribution à sa candidature à l'élection présidentielle de 2026.

Présente au Congo depuis 1968, ENI s'engage dans divers projets visant à soutenir la transition énergétique du pays, en mettant l'accent sur le gaz comme source de transition et en intégrant le Congo dans la chaîne de valeur des biocarburants, un élément clé de sa stratégie pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050.

L'Agri-hub d'ENI prévoit une production annuelle de 30 000 tonnes d'huiles végétales, destinées à être transformées en biocarburants au sein des bioraffineries italiennes d'Enilive, la filiale d'ENI dédiée à la mobilité durable. De plus, la société valorise les sous-produits industriels, qui sont transformés en aliments pour le bétail ou en engrais pour le marché local.

ENI s'engage également à soutenir les agriculteurs par le partage de compétences, la fourniture des outils et services nécessaires à la culture, ainsi que l'accès au marché pour les productions destinées à l'extraction de l'huile végétale, en garantissant leur collecte et leur transport vers les agri-hubs.

Créée en 2021, Sheng-Sheng, quant à elle, est une entreprise chinoise technologique qui intègre plantation, transformation et vente de manioc. Ce projet est divisé en trois phases, avec un investissement total prévu de 30 millions de dollars. La première phase est déjà achevée et a introduit des lignes de production modernes pour la farine entière de manioc et la poudre nutritionnelle de manioc, avec une capacité de production annuelle de 18 000 tonnes.

La société possède plus de 5 000 hectares de terres agricoles et a établi un canal d'approvisionnement stable et fiable en matières premières de manioc, à prix contrôlé et de qualité garantie.

Le projet vise à mettre en place une production mécanisée de manioc en République du Congo, en important de Chine des engrais et d'autres intrants agricoles, tout en introduisant des techniques avancées de gestion des cultures pour améliorer l'efficacité de la production et le rendement par hectare. L'objectif est d'établir un modèle de culture de manioc, servant de référence pour la diffusion et la promotion des meilleures pratiques en matière de gestion agricole.

Un laboratoire de recherche sur le manioc sera également créé, dédié à l'étude de la sélection variétale, au développement de nouvelles variétés, ainsi qu'à la prévention des maladies et des ravageurs, et à l'amélioration des techniques de culture, de transformation et de valorisation du manioc.

L'agenda du Chef de l'Etat prévoyait également la visite de la zone agricole protégée de Bouansa où il a assisté au lancement de la récolte de maïs et du centre d'exploitation des machines agricoles (CEMA).

Cyr Armel YABBAT-NGO

Le Président Sassou Nguesso accueilli dans la ZAP de Mouindi

Le Chef de l'Etat en visite à l' usine Agri-hub de Loudima

Editorial

La campagne a commencé

Le Président Denis Sassou Nguesso vient de boucler une tournée dans la Bouenza. Dans la pure tradition des campagnes électorales de chez nous, il a été applaudi dans les différentes localités, et accueilli à coups de «soutien» d'encouragement pour une candidature à l'élection présidentielle de mars de l'année prochaine.

Cela se passe ainsi chez nous. Les militants envahissent les places et, à coups de slogans laudateurs, affirment que le président de la République est le seul à mériter ce poste, même l'année prochaine. C'est normal pour des militants d'encourager et même précéder l'intention de leur champion. Car, jusqu'ici, le président de la République ne s'est pas exprimé sur la question, mais l'opinion sait qu'il en sera ainsi.

A l'approche de l'élection présidentielle, le monde se bouscule autour du cercle du pouvoir pour attirer l'attention du chef. C'est maintenant que se remarquent les talents du pouvoir de demain ; les écrous et les vis de l'architecture. C'est donc à qui criera le plus fort, mobilisera le plus de monde, rassemblera autour des concepts militants comme *«le Timonier»* ou *«le Patriarche»*. Il en a été ainsi en 2021. Rien ne donne à croire qu'il en sera autrement pour ce qui s'annonce.

Ainsi s'écouleront tout doucement les jours qui restent jusqu'à mars de l'année prochaine. Etant entendu que nous ne nous poserons pas les questions inutiles du genre : *«Qui vaincra ?»*. Nous savons tous que les éléments positionnés vont assurer la victoire de celui qui démarre sa campagne suffisamment tôt. Qui ne le dira qu'au bon moment consenti par l'expérience des compétitions passées, puisqu'on ne change pas une équipe qui gagne.

Cette campagne, paisible, pose cependant les éternelles questions sur l'équité des moyens entre candidats ; la prise en compte de l'opinion des citoyens qui râlent toujours après un système électrique défaillant et une desserte en eau potable plus déficiente au bord du fleuve Congo qu'au milieu du Sahel. Ce sont les questions de ce genre et celles de la vie économique qui devraient qualifier un candidat.

Albert S. MIANZOUKOUTA

COMMUNIQUE

L'Union Catholique Africaine de la Presse (UCAP) tiendra son congrès triennal à Accra, au Ghana, du 10 au 17 août 2025 sur le thème: «L'équilibre entre le progrès technologique et la préservation des valeurs humaines à l'ère de l'Intelligence Artificielle».

Ce congrès organisé en collaboration avec sa section locale du Ghana, Catholic Association of Media Practitioners - Ghana (CAMP-G), sera doublé de l'Assemblée Générale Elective de l'UCAP.

L'événement est ouvert aux membres de l'UCAP et à tous les professionnels des médias, de la communication et des technologies numériques intéressés.

Pour tous renseignements sur les inscriptions, bien vouloir s'adresser au point focal UCAP Congo.

Date limite: 31 mars 2025.

Contact:

Ghislain Aristide NGOUMA, journaliste de La Semaine Africaine

Tél.: +242 06 610 77 77 / 05 500 77 77 -

Email: agngouma@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Email: hipoaty@gmail.com; Téléphone: (242) 06 631 14 17.

Aux termes du Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire pris par-devant **Maître Hugues Ido POATY,** Notaire à Pointe-Noire, en date du dix-neuf mars deux mille vingt-cinq, enregistré sous **Folio 056/17 n°2152,** La société «URGAYA», représentée par Madame **MAYOUMA, née LEMA LANKHY Charelle Trésor**, associée unique de la Société «**LE GOURMAND»**, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de FRANCS CFA 1.000.000, ayant son siège social à
Pointe-Noire, Mpita, Rond-Point Boundji, en face de l'usine Mayo, inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **R.C.C.M. CG-PNR-01-2024-B13-00243,**
A décidé de modifier son objet social en ne retenant que les activités ci-après:

-Commerce de détail sur éventaires ;
-Marché de viande et de poisson ;
-Alimentation ;
-Superette;
-Snack-food ;
-Pâtisserie ;
-Import-Export;
-Avitaillement des navires et aéronefs ;
-Service traiteur ou catering.

Les Statuts ont été modifiés en conséquence.
Puis mention modificative a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le **numéro RCCM CG-PNR-01-2024-B13-00243.**

Pour avis,
Le Notaire.

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE
SOCIETE RONG TAI INDUSTRIES

Société à Responsabilité Limitée au capital de F CFA: 1 000 000 Siège social: Quartier Aéroport, vers la Belle époque Pointe-Noire, République du Congo.
RCCM: CG-PNR-01-2024-B12-00201

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire à Pointe-Noire, en date du 07 Mars 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 10 Mars 2025, sous le folio **047/9 N°1902**, les associés ont décidé d'étendre leur objet social en y ajoutant les activités suivantes: Transformation des produits forestiers; Commercialisation des produits forestiers; Import-Export des produits forestiers; Import-Export des équipements et matériels divers; Travaux de génie civil; Travaux de construction des ouvrages; Travaux de recherche d'exploration; Travaux d'extraction semi industrielle; Travaux de recherche industrielle des mines.

Dépôt légal: Les actes ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 07 Mars 2025, sous le dépôt **N°CG-PNR-01-2025-D-00262**, et mention modificative a été portée le même jour sous le numéro: **CG-PNR-01-2025-M-05489.**

Pour insertion légale
- Maître Léole Marcelle KOMBO -

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINESDE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

RECTIFICATION
A
L'ANNONCE LEGALE N° 157/2025/BGO
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les immeubles suivants:

Au LIEU DE :

N°	N° de réquisition	Référence cadastrales	quartiers	Arrondis / Département	Requérants
41	N° 7295 u 24/10/23	Section : AS; bloc : 197Plles : 1, 2 et 3 ; Sup : 942,79 m2	Rue Bitsindou Edmon (Moussosso)	Madibou	Enfants KOUNKOU DIAKOUKA & mère

LIRE :

N°	N° de réquisition	Référence cadastrales	quartiers	Arrondis / Département	Requérants
41	N° 9244 du 30/12/24	Section : -; bloc : - ;Plles : - ; Sup : 385,19 m2	Village Makana II	Pool	MALONGA Edith Lambert

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2025

Le chef de Bureau
Aimé Carl Stedy DIATOU

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POLULATION

Atelier de Revue de Planification 2024 et Élaboration du Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB) 2025

Du 12 au 15 mars 2024, un atelier crucial de revue et de planification des plans de travail annuel budgétisés (PTAB) a eu lieu à Brazzaville, réunissant toutes les parties prenantes du projet lutte contre le paludisme et du renforcement des systèmes de santé au Congo, financé par le Fonds Mondial, en sigle GC7 et dont Catholic Relief Services (CRS) est l'un des bénéficiaires principaux. Placé sous le leadership du Professeur Germain Henry MONABEKA, cet atelier a rassemblé des représentants des structures du Ministère de la Santé et de la Population concernés par le projet, des institutions de santé impliquées et des organisations partenaires de la société civile. L'objectif était de passer en revue la mise en œuvre des activités de 2024 et de définir les priorités pour 2025.

Le paludisme demeure une priorité de santé publique en République du Congo, où il représente la première cause de consultations, d'hospitalisations et décès. Depuis 2020, à la suite de la subvention NFM2 toujours du Fonds mondial, principalement axée à la distribution de masse des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action en 2019, des progrès notables ont été réalisés dans la réduction de l'incidence et de la morbi-mortalité liée à cette maladie.

De gauche à droite: le Dr Jean Claude Moboussé, Conseiller à la santé publique du Ministre de la santé; le Dr Antoine LOUSSAMBOU, Directeur du PNLP; le Dr François LIBAMA, Conseiller aux projets et programmes du ministre de la Santé et coordonnateur de l'Unité de coordination des projet et programme; et Mme Gladys MUHIRE, Directrice du projet Fonds mondial à CRS.

Le projet GC7, soutenu par le Fonds Mondial, est une subvention de trois ans (2024-2026) qui vise à renforcer le système de santé du pays pour lutter contre le paludisme de manière plus durable. Parmi ses objectifs figurent le renforcement du système d'information sanitaire, l'intensification de la lutte antivectorielle (notamment la distribution de moustiquaires imprégnées), la prise en charge améliorée des cas de paludisme et le renforcement des capacités communautaires. Ce projet, qui est encore en cours de mise en œuvre, vise à réduire de manière significative la morbidité et la mortalité liées au paludisme, tout en contribuant à la construction d'un système de santé plus résilient. En parallèle, le Fonds Mondial a alloué une subvention supplémentaire à la lutte contre la COVID-19 à travers le mécanisme C19RM (Mécanisme de Riposte à la Covid19) dont les fonds sont désormais orientés dans le renforcement du système de santé pour la gestion continue du paludisme, de la tuberculose et du VIH. Parmi les interventions principales de C19RM, figurent le renforcement des systèmes de surveillance en santé, des capacités en laboratoire et des actions communautaires pour améliorer la couverture des services de santé.

Vue partiellle de l'audience durant les sessions de travail

Photo de famille de l'ensemble des participants

L'atelier de mars a permis de procéder à une évaluation approfondie de la mise en œuvre des activités 2024, à mesurer l'évolution des indicateurs clés et à ajuster les priorités pour 2025. Les activités complexes, telles que la campagne de distribution de MILDA et la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, ont été particulièrement abordées, afin de garantir leur efficacité en 2025. Le processus participatif a permis de valider les objectifs et les activités à haut impact, tout en intégrant les retours d'expérience des différents acteurs.

Les résultats attendus de l'atelier étaient clairs : sensibiliser les participants aux enjeux majeurs de la lutte contre le paludisme, évaluer les performances des activités réalisées, et définir les actions à mettre en place pour l'année 2025. Un point essentiel a été la validation des plans détaillés pour les subventions GC7 et C19RM, en garantissant une mise en œuvre efficiente et coordonnée.

Ainsi, cet atelier a permis d'assurer que les projets restent alignés avec les objectifs du plan stratégique national (PSN) de lutte contre le paludisme et qu'ils continuent à avoir un impact positif et durable sur la lutte contre le paludisme et le renforcement du système de santé en République du Congo.

L'equipe de rédaction de CRS.

PRESIDENTIELLE 2026

La candidature du Président Denis Sassou-Nguesso demandée dans la Lékoumou

Les femmes de la Lékoumou ont célébré la Journée internationale des droits de la femme en différé, le 22 mars 2025, à Mayéyé, en présence de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire. Cette célébration a également connu la participation de l'ambassadrice du Congo en Allemagne, des secrétaires généraux du département et du Conseil, des parlementaires, des conseillers, des sous-préfets de Mayéyé et de Komono, ainsi que des autorités administratives, militaires et religieuses, illustrant l'unité du département.

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma

La ministre a suscité une mobilisation exceptionnelle

Les bénéficiaires des tricycles avec la ministre Mboukou-Kimbatsa Goma

La célébration de la Journée internationale de la femme était pour la ministre, une vraie démonstration sur sa capacité de mobilisation, dans un district presque déjà acquis à sa cause.

Vêtues de tee-shirts, de pagnes jaunes gravés du logo du parti Mouvement pour l'action et le renouveau (MAR) ainsi que d'autres partis comme le Parti congolais du travail (PCT), l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), le Mouvement des jeunes présidentiels (MJP), le parti La Chaîne, ces femmes sont venues des cinq districts de la Lékoumou ainsi que de Brazzaville et de Pointe-Noire pour soutenir Mme Mboukou-Kimbatsa Goma et exprimer leur souhait de voir le Président de la République se porter candidat à la présidentielle de 2026.

Le rond-point de Mayéyé, où se tenait la célébration sous forme de méga-meeting, était rempli de monde, témoignant d'une liesse et d'un enthousiasme palpables. Les banderoles aux couleurs du MAR, dont la ministre est la commissaire politique pour la Lékoumou, étaient omniprésentes, reflétant les actions admirables qu'elle mène pour la population.

Pour ces populations, on ne peut proposer à un peuple que les dirigeants qui incarnent ses aspirations. Car, le développement de Mayéyé, selon elles, dépend de l'éveil et de la lucidité de la personne qui porte le flambeau de l'avancement de leur district à un niveau de développement économique et social.

Fort de ce constat, l'orateur et les oratrices qui se sont succédé devant le lutrin, ont élevé leur voix. Le sous-préfet, Daniel Ngoulou, a insisté sur le fait que les droits des femmes doivent aller au-delà des célébrations festives et inclure la recherche de performance et d'autonomie financière, soulignant l'importance des réalisations que ne cessent de mener la ministre en faveur du district de Mayéyé.

Mme Agathe Ompebe, au nom des femmes de la Lékoumou, a souligné l'importance des lois Mouébara et Potignon sur la protection de l'enfant et du département.

Elle a émis le vœu que ces moments de partage et de communion se pérennisent pour susciter la fraternité, l'amour et la solidarité entre les femmes du département de la Lékoumou. *«L'heure est venue d'être des piliers, non seulement de nos familles, mais aussi du développement de notre département».*

Les femmes de la Lékoumou ont, dans une déclaration, demandé au Chef de l'État de se porter candidat à l'élection présidentielle de 2026.

La ministre a rappelé l'importance de la lutte pour l'égalité des sexes et la nécessité d'autonomiser les femmes congolaises, tout en évoquant des projets visant à soutenir les personnes vulnérables.

Elle a appelé les femmes et filles résident dans les localités où sont mis en œuvre ces projets et programmes à se faire identifier, afin de profiter des opportunités qui leur sont offertes pour s'autonomiser au plan économique.

Pour la ministre, la construction du Congo appelle l'effort de tous et nécessite la cohésion sociale et le dépassement des égoïsmes primaires, appelant à cultiver l'amour, le partage et la solidarité pour un avenir meilleur.

Durant cette rencontre, trois thèmes ont été développés, axés sur la sensibilisation des droits des enfants, la loi Mouébara et le cancer du col de l'utérus et du sein.

La ministre a remis des tricycles, des béquilles et des aides à l'insertion socio-économique aux femmes vivant avec handicap, des équipements et pneus au commissariat de police de Mayéyé, ainsi que des lits au Centre de santé intégré de la localité.

Les festivités se sont poursuivies avec des manifestations culturelles, dont une compétition de Nzango remportée par l'équipe de Zanaga. Une messe œcuménique a également été organisée pour marquer cette célébration.

Dans la foulée de cette commémoration, la ministre a fait la ronde de quelques villages que compte le district de Mayéyé, pour témoigner aux populations son amour et son attachement indéfectibles.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Sur «instruction du Président de la République», fin de la crise à la FECOFOOT

Le conflit entre la Fédération congolaise de football et le ministère en charge des Sports, à l'origine de la suspension du Congo par la FIFA, semble près de se résoudre, en grande partie grâce, semble-t-il, au Président de la République. Selon une source, le chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso aurait *«instruit le ministre en charge des Sports, d'accepter les exigences de la FIFA»*, et donc de rétablir le Comité exécutif de la FECOFOOT alors que le patron des sports s'opposait catégoriquement à cette option. Si c'est réellement le cas,

Une femme meurt foudroyée à Dolisie

La forte pluie, accompagnée d'éclairs et d'assourdissants coups de foudre, qui s'est abattue mardi 18 mars 2025 sur Dolisie, la troisième ville du pays, a été fatale pour une femme habitant du quartier Mangandzi. Cette femme, veuve Willy, la trentaine révolue, a été foudroyée aux premières heures de la matinée. Sa mort a provoqué beaucoup d'émotion dans le quartier où elle vivait avec sa malheureuse famille. Le corps carbonisé de la victime a été déposé à la morgue locale.

Promesse de construction imminente d'un pont sur la rivière Noumbi

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, qui s'est rendu par hélicoptère le 13 mars 2025 dans le district de Nzambi (département du Kouilou, à 110 km de Pointe-Noire), a annoncé le démarrage, avant la fin de cette année, des travaux de construction du pont sur le fleuve Noumbi. Il s'y est rendu, *«envoyé par le Président de la République»,* a-t-il affirmé, après le naufrage, le 12 février 2025 au village Noumbi, du vétuste bac qui assurait la traversée avec un gros véhicule de transport de voyageurs et de marchandises. Ce drame a causé la mort par noyade de trois personnes. Les travaux seront en principe réalisés par la société CRBC (China roads and bridge corporation), pour une durée de 18 mois. Il faut espérer que cette fois-ci la promesse sera tenue. En septembre dernier, lors d'une précédente visite du Premier ministre, il était annoncé que les travaux devaient débuter en janvier 2025. *«Et s'il n'y avait pas eu ce drame ?»,* s'interroge-t-on.

Une femme retrouvée morte dans sa chambre à Bacongo

Le journal en ligne ''Les défis du Congo'' rapporte un drame qui s'est produit à Bacongo, l'arrondissement 2 de Brazzaville. *«Une jeune femme âgée de 30 ans environ, a été retrouvée morte dans sa maison ce jeudi 20 mars au quartier Nimbi dans l'arrondissement 2, à la suite d'une hémorragie qui aurait duré plusieurs heures, selon le premier constat»,* écrit notre confrère. *«Les témoins présents sur les lieux ont rapporté qu'en début d'après-midi, vers 14 heures, ils avaient constaté que la jeune femme n'avait toujours pas ouvert sa maison ; ce qui leur a semblé inhabituel»*, poursuit-il. *«Selon eux, c'est sa sœur, détentrice d'un double des clés de la maison, qui a découvert le corps inanimé de la nommée Reine, en début d'après-midi. Ne l'ayant pas vue sortir de chez elle comme à son habitude, les voisins se sont inquiétés et ont alerté sa sœur. Lorsqu'elle s'est rendue sur place, ils ont découvert la jeune femme gisant sur son lit, couverte de son propre sang »,* conclut l'auteur de l'article.

PELFACO CONGO LIMITED S.A.
Société anonyme
Au capital de 100.000.000 de francs CFA
Siège social : 24e Etage, Bureau 2403, Tour ''Business Center'', Mpila, Chacona, Talangaï
République du Congo
RCCM CG-BZV-01-2018-B14-00002

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 19 décembre 2024, enregistré **le 26 décembre 2024** à Brazzaville, Recette de Talangaï, sous le numéro 1395, les Actionnaires de la société **PEFALCO CONGO LIMITED,** Société Anonyme, ont décidé de transférer le siège social de l'immeuble Tango, 2e étage, Centre face lycée technique Poaty Bernard, Centre-ville, Pointe-Noire, au 24e étage de la Tour Business center, Bureau 2403, Mpila, Chacona, Talangaï, Brazzaville, République du Congo.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville en date du 12 février 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B-00147**

Pour avis
Les Actionnaires

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

LA BANQUE MONDIALE

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE (KOBIKISA)
IS A Prêt N°: IDA -68900
NIFESTATION D'INTERÊTS
AAON N°062/MSP/KOBIKISA-UGP/AOI/F/2025

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET MOBILIER DE BUREAU DU LABORATOIRE NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE ET D'EPIDEMIOLOGIE DE POINTE-NOIRE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le **Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBIKISA),** et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché de **«fourniture et installation des équipements informatiques et mobilier de bureau du laboratoire national de santé publique et d'épidémiologie de Pointe-Noire».** Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement».

2. **Le Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBIKISA),** sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **«fourniture et installation des équipements informatiques et mobilier de bureau du laboratoire national de santé publique et d'épidémiologie de Pointe-Noire»**.en deux lots distincts à savoir:
- Lot 1: Fourniture et installation du mobilier de bureau;
- Lot 2: fourniture et installation des équipements informatiques;
Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine de la fourniture des équipements informatiques et mobilier de bureau.
En cas de groupement, les entreprises devraient fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises.

Le délai d'exécution du marché est de deux (02) mois.

3. La procédure de passation de marché sera conduite par mise en concurrence Nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le «Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement **«Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023»** de la Banque Mondiale («le Règlement de passation des marchés»), et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **l'Unité de Gestion du Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBIKISA)** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après: Rue **du Tourisme n°3, face camp clairon, Arrêt tourisme-salle grande cascade-Groupe scolaire REMO,; Tél:** (+242) 06 82 41 945/05 54 89 667, **E-mail: eryxdarius40@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00** du lundi au vendredi.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en **Français** sera envoyé gratuitement à tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 avril 2025 à 11 heures 30 minutes, heure du Congo Brazzaville. La passation électronique de marché ne sera pas autorisée. Les Offres tardives seront écartées. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis est fixée pour le 21 avril 2025 à 13 heures 00 minute heure du Congo Brazzaville en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous.

7. Les Offres doivent être accompagnées ***d'une déclaration de l'offre.***

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Nom de l'Agence d'exécution : **Projet de Renforcement du Système de Santé (KOBIKISA)**
Adresse: rue du **Tourisme n°3, face camp clairon, Arrêt tourisme-salle grande cascade-Groupe scolaire REMO**
Numéro de téléphone: (+242) 06 82 41 945/05 54 89 667
Adresse électronique: *eryxdarius40@gmail.com*

Fait à Brazzaville, le 21 mars 2025

Le Coordonnateur

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx

RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

CABINET

LA BANQUE MONDIALE

Unité de Gestion du Projet de Renforcement du système de Santé

KOBIKISA
POUR UNE MEILLEURE SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°087 /MSP/UGP-KOBIKISA-2025
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT LOCAL EN VUE DE LA REALISATION DE L'ENQUETE STATISTIQUE SUR LA TRAÇABILITÉ DES DÉPENSES PUBLIQUES DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ (PETS) EN REPUBLIQUE DU CONGO

1. Le gouvernement de la République du Congo a bénéficié d'un prêt de cinquante millions de Dollars (50.000.000$) auprès de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de renforcement du système de santé dénommé «KOBIKISA» et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: **«recrutement d'un consultant local pour la réalisation de l'enquête statistique sur la traçabilité des dépenses publiques dans le secteur de la santé (PETS)».**

2. Missions du consultant
L'objectif général de cette étude est de fournir au gouvernement et aux partenaires techniques et financiers, les données nécessaires pour apprécier la traçabilité de la dépense publique liée à la santé.

3. Description des principales tâches
Le consultant aura les tâches spécifiques ci-dessous :
- Evaluer la traçabilité dans la gestion des dépenses publiques (le niveau et les sources de pertes des ressources destinées aux bénéficiaires finaux: départements, communes, formations sanitaires, etc.);
- Identifier les disfonctionnements dans le circuit d'acquisition, de conservation, et de distribution des vaccins (DTC, Rougeole et BCG pentavalent) au Congo;
- Identifier les disfonctionnements dans le circuit d'approvisionnement (acquisition, conservation et fourniture) en médicaments (ACT pour les enfants de moins de 5 ans, TPI pour les femmes enceintes, ARV pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans vivant avec le VIH) au Congo.

4. Profil et qualifications du consultant
Le consultant local devra avoir le profil et les qualifications ci-après:
• Diplôme supérieur (au moins bac+3) en statistique et en économie, avec un accent sur les statistiques démographiques et sociales, la démographie ou la santé publique;
• Expérience professionnelle y compris les stages professionnels et académiques d'au moins 2 ans dans la conception des enquêtes statistiques et la collecte de données au niveau microéconomique dans les secteurs sociaux notamment en santé. Une expérience dans la réalisation des enquêtes de suivi des dépenses publiques dans les secteurs sociaux en zone CEMAC, sera considéré comme un plus;
• Excellente connaissance du système d'information du système de gestion des statistiques de l'administration publique en République du Congo (maitrise des indicateurs macroéconomiques, et de développement);
• Excellente connaissance du système de santé Congolais;
• Excellentes capacités organisationnelles et de travail dans des délais courts;
• Compétences interpersonnelles, de rédaction, de communication et bonnes aptitudes de travail en équipe.

5. Méthode de sélection
La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: eryxdarius40@gmail.com , de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.
7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel (eryxdarius40@gmail.com) ou déposées au siège du projet KOBIKISA à l'adresse référencée ci-dessous au plus tard le 10 avril 2025 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants: **(i) la lettre de motivation; (ii) le curriculum vitae (CV); (iii) les attestations ou certificats de travail; (iii) copies des diplômes.**

NB: Seuls les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature
L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

L'Unité de Coordination du Projet KOBIKISA Situé au no 3, rue du Tourisme, face Camp Clairon, téléphone : 06 824 19 45/ 06 972 95 86, Centre-ville Brazzaville.
E-mail: eryxdarius40@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 Mars 2025

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx
Coordonnateur du projet KOBIKISA

NAMIBIE

Netumbo Nandi-Ndaitwah prend les rênes du pays

La Namibie a une nouvelle présidente, Netumbo Nandi-Ndaitwah, qui succède à Hugue Geingob. Elle a prêté serment vendredi 21 mars 2025, après des élections contestées en novembre dernier. De nombreux chefs d'Etat d'Afrique ont fait le déplacement de Windhoek pour assister à l'évènement, parmi lesquels, les présidents de l'Angola Joao Lourenço, de l'Afrique du Sud Cyril Ramaphosa et la présidente de la Tanzanie Samia Suluhu. Pour la première fois, une femme prend la tête du pays en Namibie.

Netumbo Nandi-Ndaitwah, première femme à diriger la Namibie

C'est une journée qualifiée d'historique, Netumbo Nandi-Ndaitwah «NNN» devient ainsi le cinquième chef d'Etat de la Namibie depuis l'indépendance du pays. Fille de pasteur anglican, la nouvelle présidente, en prêtant serment, a demandé au public de ne pas l'applaudir. Elle a préféré rendre hommage à celles qui l'ont précédée, Elen Johson Sirleef du Liberia, Samia Suluhu Hassan de Tanzanie: *«Elles m'ont préparé le chemin»*. La nouvelle dirigeante a aussi salué les pères fondateurs de la Namibie, Sam Nujoma, décédé il y a près de deux mois, et Hugue Geingob, disparu l'an dernier.

Elle a remercié son prédécesseur Nangolo Mbumba et a repris l'une de ses phrases: *«Une nouvelle ère s'ouvre sur notre beau pays».* Pour construire sur cette nouvelle ère, elle fixe ses priorités: réunir la nation, créer des emplois, renforcer l'éducation et, surtout, lutter contre la corruption. La nouvelle présidente tend également la main à l'opposition. *«Je servirai tous les Namibiens, quelle que soit leur affiliation politique»,* a-t-elle promis. Face aux critiques, elle répond: *«Je n'ai pas été élue parce que je suis une femme, mais parce que j'en suis capable».*

Un message fort et un mot d'encouragement aussi pour d'autres femmes, appelées à marcher sur ses pas. Un symbole salué au-delà des frontières, dans toute l'Afrique australe.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

La localité de Walikale-centre sous occupation du M23

La journée du dimanche 23 mars 2025 a été calme à Walikale-centre. La ville du Nord-Kivu est sous le contrôle des rebelles AFC/M23 depuis jeudi 20 mars. Le groupe avait même annoncé son retrait samedi 22 mars, mais dimanche, ses éléments y étaient toujours.

Le rebelles du M23 font de plus en plus mal à la population

Après trois journées de tirs et de bombardements récurrents, la journée de dimanche était celle de l'accalmie à Walikale-centre. Alors que les troupes congolaises sont présentes dans les zones environnantes, le chef-lieu du territoire éponyme demeure sous le contrôle des hommes de l'AFC/M23, et les populations éprouvent des difficultés d'approvisionnement, notamment de ravitaillement en eau potable; les routes sont dévastées, les boutiques pillées, les populations vivent des moments très difficiles.

Cette situation délicate a fait réagir des acteurs politiques de Kinshasa, au nombre desquels le député national Michel Moto Muhima, membre de la majorité présidentielle. Il a saisi la Chambre basse du Parlement pour dépêcher une mission humanitaire d'urgence. *«Il y a eu un mouvement de masse de populations. Elles veulent partir et rentrer dans la brousse. Là nous comprenons que les conditions de vie sont très difficiles. Nous estimons à plus ou moins vingt mille ménages en débandade, sans aucune assistance humanitaire et manquant de tout»*, a-t-il déploré.

Après un dimanche de statu quo, c'est une semaine d'incertitude qui a débuté à Walikale lundi.

A P. M.

CAMEROUN

Parti au pouvoir, le RDPC souffle ses 40 bougies

Cette année, la commémoration des 40 ans du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) coïncide avec l'élection présidentielle prévue pour octobre et pour laquelle Paul Biya, 92 ans, dont 43 ans déjà passés au pouvoir est annoncé comme le candidat statutaire du parti. Si la décision du président camerounais reste attendue, le RDPC, sa formation politique, se tient déjà prêt.

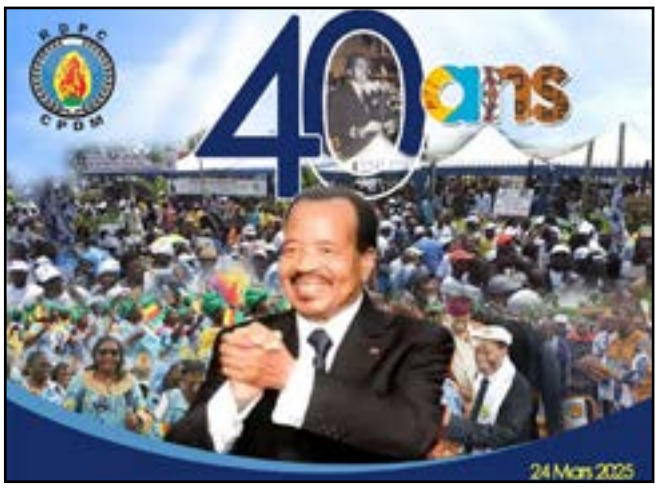

Le parti de Paul Biya a 40 ans

Ces dames portent le RDPC depuis quatre décennies

C'est en 1985 à Bamenda, dans le Nord-Ouest anglophone du Cameroun que naît le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC). Paul Biya était alors au pouvoir depuis trois ans et avait déjà eu affaire à deux importantes crises politiques. La première avec son mentor, l'ancien président Ahmadou Ahidjo qui démissionnant de la présidence avait gardé la main à la tête de l'Union nationale camerounaise (UNC), le parti unique d'alors, fondé par lui en 1966. Avec cet appareil, Ahmadou Ahidjo va tenter d'instaurer un bicéphalisme au sommet de l'Etat. En avril 1984, il est ébranlé par une tentative de coup d'Etat qui finit par convaincre Paul Biya de créer sur les cendres de l'UNC, une formation politique qui lui est dédiée. C'est ainsi qu'est né le nouveau parti présidentiel, le RDPC.

Avec le retour du multipartisme, en 1992, le RDPC qui était installé dans le confort du parti unique doit soudainement faire face à sa première compétition électorale lors des législatives et municipales organisées cette année-là. L'apprentissage du pluralisme politique est rude. L'opposition, portée par des aspirations au changement, gagne des parts importantes du jeu politique dans les Conseils municipaux et à l'Assemblée nationale. Le RDPC doit passer ses premières alliances avec des partis de l'opposition, en l'occurrence le Mouvement pour la défense de la République (MDR) de Dakolé Daïssala pour sauver sa majorité à l'Assemblée.

Dans un environnement politique tendu, la même année, le président Paul Biya gagne la première élection présidentielle pluraliste face à John Fru Ndi du Front social démocrate (SDF), principal parti d'opposition. Depuis cette année, le RDPC a travaillé à reconquérir la quasi-totalité des institutions. Au Parlement, tout comme dans les Conseils municipaux et régionaux, ne laissant à l'opposition qu'une portion congrue du gâteau.

Alain-P. MASSAMBA

CLG CONGO
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Capital social: 1 000 000 de Francs CFA
Siège social: 2ème étage, Immeuble La place, Bureau n°201,
Lotissement Tchikobo, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2024-B13-00190

AVIS DE CONSTITUTION

1. Aux termes d'un acte sous seing privé portant statuts de la société **CLG CONGO SARLU**, en date à Pointe-Noire du 4 septembre 2024, reçu le 20 septembre, au rang des minutes de Maître **Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI,** Notaire, sous le répertoire n° 112 et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 octobre 2024, sous le numéro **7522, folio 188/30,**
Suivant la Déclaration notariée de souscription et de versement de la société **CLG CONGO SARLU**, reçue le 6 septembre 2024 au rang des minutes de Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire, sous le répertoire **n°341/SCNT/2024,** et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 13 septembre 2024, sous le numéro **6906, folio 17214,**
Il a été constitué une société à responsabilité limitée régie par les lois et règlements en vigueur, présentant les caractéristiques suivantes:
• Dénomination sociale: CLG CONGO ;
• Forme juridique: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;
• Capital social: 1 000 000 de Francs CFA ;
• Siège social: Bureau 201, 2ème étage, immeuble La Place, lotissement roc de Tchikobo, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;
• Objet social: La société a pour objet, en tout pays et plus particulièrement en République du Congo directement ou indirectement:
- Les prestations de services intellectuelles dans le domaine juridique, fiscal et administratif;
- L'assistance, le conseil et la rédaction de tous les actes juridiques pour le compte de ses clients.
Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.
• Durée de la société: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;
2. Aux termes des Statuts de la société du **4 septembre 2024, reçus le 20 septembre 2024,** au rang des minutes de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, sous le répertoire **n°112,** et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 octobre 2024, **sous le numéro 7522, folio 188/30**, l'Associé unique a notamment décidé de nommer Monsieur Yves OLLIVIER en qualité de Gérant de la société ;
3. Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier:
La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B13-00190.**

Pour avis,
Le Gérant,
Yves OLLIVIER.

FINANCES PUBLIQUES

La CNTR fixe son budget 2025 à 2 milliards FCFA

Les membres de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) sous la houlette de leur président Joseph Mana Fouafoua se sont réunis du 4 au 13 mars 2025 à Brazzaville pour la 6e session ordinaire budgétaire et administrative. Plusieurs points ont été à l'ordre du jour dont l'examen et l'adoption du budget 2025 à hauteur de 2.452.944.421 FCFA. Un budget en légère baisse par rapport à 2024 (2. 735. 234. 092 FCFA).

Le président J. Mana Fouafoua (au milieu) à la clôture de la session

Dix jours durant, les membres de la CNTR ont suivi à des travaux de groupe et en plenière. Ce qui a débouché sur l'adoption du programme annuel de travail budgétisé et du plan stratégique 2025-2029 ainsi que le programme d'activités 2025 de l'institution. Les participants ont également adopté neuf résolutions, parmi lesquelles celles consistant à rendre exécutoire le budget exercice 2025 ; rendre obligatoire lors des sessions, la présentation par le bureau des avant-projets de budgets prélude à l'examen par le groupe de travail. Il sera aussi question de rendre exécutoire le programme annuel budgétisé 2025; le programme d'activités 2025. Egalement de procéder à la création du secrétariat général de la CNTR; de mettre en oeuvre le plan stratégique ''2025-2029'' et le plan d'actions triennal 2025-2027; de rédiger le rapport annuel d'activités 2024. *«Nous venons d'adopter notre plan stratégique 2025-2029, assorti d'un plan d'action glissant 2025-2027, faisait de la CNTR une institution en phase avec les exigences des réformes de la gestion des finances publiques en cours dans le pays»*, a dit Joseph Mana Fouafoua, clôturant les travaux de la session.

Pour lui, avec le basculement retenu en mode de budget programme à compter de cette année, leur institution dispose des ''outils nécessaires pour accompagner les pouvoirs publics à mieux intérioriser ces nouveaux concepts d'élaboration et d'exécution budgétaire. C'est à ce titre qu'il a convié les membres de la CNTR à une appropriation efficiente des documents adoptés.

La tâche n'étant pas facile a reconnu le président de la CNTR, il a exhorté les membres à faire preuve de bonne volonté pour parvenir à relever les défis qui s'imposent. *«Par ailleurs, nous avons élaboré et adopté un plan de travail annuel budgétisé ambitieux axé sur la mise en oeuvre de notre budget en mode programme pour lequel nos besoins, pour atteindre nos objectifs, sont considérables et ne pourront être réalisés avec succès qu'avec la mise en oeuvre effective de la subvention annuelle allouée par l'Etat qui jusque-là est l'unique source de financement de la CNTR»*, a indiqué le président de cette institution.

Pour la bonne exécution de leurs missions, Joseph Mana Fouafoua a appelé tous les acteurs étatiques, partenaires techniques et financiers ainsi que toutes les autres parties prenantes à s'associer à la CNTR pour réussir le pari de la mise en oeuvre du plan stratégique, qui a été validé par le Gouvernement en octobre 2024.

La bonne gouvernance financière étant le crédo de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua a invité les agents de l'Etat à collaborer aux études et enquêtes lancées par cette dernière dans les administrations publiques ou paraétatiques. *«Nous disons que la transparence, la responsabilité et la redevabilité dont notre institution fait la promotion, doitvent rassurer nos concitoyens et contraindre les responsables publics à l'exemplarité. Au-delà de la contrainte que constituent ces notions, elles doivent être prises comme un gage de probité des décideurs à l'égard des citoyens devant la chose publique»*, a rappelé le président de la CNTR.

E.M.O.

«Est-ce que l'économie gouverne le monde?»

FORUM DES JEUNES ENTREPRISES DU CONGO DANS LA SANGHA

Ouverture officielle du bureau formation et emploi à Ouesso

Le Forum des jeunes entreprises du Congo (FJEC), en partenariat avec l'Ong française ESSOR, a, officiellement, inauguré un bureau de formation et emploi (BFE) à Ouesso dans la Sangha, le 1er mars 2025. L'ouverture de ce bureau est intervenue dans le cadre de la mise en œuvre du projet de la promotion de l'entrepreneuriat agricole, para-agricole et urbain, auprès des jeunes et de renforcement de la société civile congolaise *«EMATELI»*, dans le département de la Sangha.

Les jeunes apprenants pendant leur formation

Le bureau formation et emploi servira de plateforme d'accompagnement pour les jeunes en quête d'opportunités professionnelles. Il proposera des services d'orientation, de formation, de coaching et de mise en relation avec les entreprises locales. Il a été installé à Ouesso suite à la signature, le 19 juin 2024, d'une Convention entre le Centre d'encadrement communautaire pour le développement (CECD), le Forum des jeunes entreprises du Congo (FJEC) et l'Ong ESSOR. Le BFE est un instrument qui va jouer le rôle de formation d'insertion professionnelle des jeunes déscolarisés et non scolarisés. Cet instrument se traduit par la mobilisation, la formation intégrale et l'accompagnement à l'insertion à la fin de la formation.

A la cérémonie d'ouverture, Chrysostome Erick Nkodia, secrétaire exécutif du CECD, a dégagé l'importance du rôle du BFE: *«Pour les jeunes scolarisés, c'est aussi un centre de recherche car le BFE dispose d'une connexion internet disponible 24h/24. Pour les organisations de la société civile, ce bureau est un cadre de travail ou elles peuvent organiser des populations de Ouesso. Le BFE reste un outil d'informations, d'échanges, d'orientation, de renseignement, de travail pour l'ensemble de la population. Le BFE est un instrument mis à disposition à toute personne désirant venir travailler, organiser des réunions ou ateliers»*.

A son tour, Sylvain Rameau Bemba, coordonnateur des programmes, représentant du secrétaire général du FJEC, a édifié que *«le bureau de Ouesso est appelé à recevoir pour la durée du projet 100 jeunes dans plusieurs corps de métiers, après une longue mission d'identification des métiers porteurs et de potentiels maîtres artisans et de mobilisation des jeunes de 18 à 35 ans»*. Il a aussi lancé un message d'encouragement aux jeunes: *«Chers jeunes, vous êtes dans un processus qui doit vous conduire à l'insertion économique, sociale et professionnelle, dont vous êtes le seul maître. Il vous faut donc prendre conscience des enjeux liés à votre formation»*.

Ouvrant le bureau, Jean Claude Biyo, secrétaire général de l'arrondissement I Nzalangoye de Ouesso, a déclaré que *«l'ouverture de ce bureau répond à un besoin crucial de notre jeunesse. Cette initiative salutaire intègre le programme de société du Chef de l'Etat qui, entre autres, a pris une résolution ferme pour relever les défis auxquels la jeunesse congolaise est confrontée. L'une des obligations de l'Etat est de préparer l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi. Les uns pour le secteur étatique et les autres dans le secteur privé. Il s'agit d'une œuvre de longue haleine qui doit retenir en permanence l'action du Gouvernement, parce qu'elle porte l'avenir de notre pays. Nous nous engageons à collaborer étroitement avec le FJEC et l'Ong ESSOR pour assurer le succès de cette initiative»*.

Philippe BANZ

ProClimat

LA BANQUE MONDIALE

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS

Avis de manifestation d'intérêt relatif au recrutement

d'une firme pour concevoir, développer et mettre en œuvre au profit du ProClimat, un Système Communautaire d'Alerte et de Réponse Précoce (SCARP) axé sur les communautés et acteurs locaux dans les zones cibles du projet.

Référence et date de publication: LA SEMAINE AFRICAINE N° 4273 du vendredi 14 mars 2025.

Le présent rectificatif s'adresse aux potentiels soumissionnaires à l'avis à manifestation sus cité.

Le rectificatif porte sur:

Les délais de soumission des dossiers: date limite de dépôt des dossiers initialement prévue au 21 mars 2025 à 14h30 est **reportée au 3 avril 2025 à 14h30.**

Les autres informations de l'avis à manifestation d'intérêt initial restent inchangées.

Fait à Brazzaville, le 20 mars 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

CABINET

LA BANQUE MONDIALE

Unité de Gestion du Projet de Renforcement du système de Santé

KOBIKISA
POUR UNE MEILLEURE SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°067 /MSP/UGP-KOBIKISA-2025
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE L'ELABORATION DU REFERENTIEL DES METIERS DE LA SANTE AU CONGO

1. Le gouvernement de la République du Congo a bénéficié d'un prêt de cinquante millions de Dollars (50.000.000$) auprès de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du projet de renforcement du système de santé dénommé «KOBIKISA» et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: **«Recrutement d'un consultant en charge de l'élaboration du référentiel des métiers de la santé au Congo».**

2. objectif de la mission

L'objectif général de cette mission est de doter la République du Congo d'un Référentiel des Métiers de la Santé répondant aux normes internationales et adapté aux réalités nationales.

Plus spécifiquement, il s'agira de:

• Identifier et analyser les métiers existants et émergents du secteur de la santé;
• Définir les compétences, qualifications et responsabilités associées à chaque métier;
• Proposer un cadre de formation adapté aux métiers de la santé;
• Harmoniser les classifications des métiers de la santé avec les référentiels internationaux;
• Proposer des recommandations pour une meilleure gestion des ressources humaines en santé.

3. Profil et qualifications du consultant

Le consultant devra avoir:

• Diplôme universitaire minimum (BAC+5) en sciences sociales, santé publique, gestion des ressources humaines ou tout autre domaine pertinent;
• Expérience confirmée dans l'élaboration de référentiels des métiers ou dans la gestion des ressources humaines en santé;
• Bonne connaissance du système de santé congolais;
• Excellentes capacités rédactionnelles et analytiques;
• Expérience avérée dans la conduite d'études similaires.

4. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse: eryxdarius40@gmail.com , de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et envoyées par courriel (eryxdarius40@gmail.com) ou déposées au siège du projet KOBIKISA à l'adresse référencée ci-dessous au plus tard le **10 avril 2025 (à minuit, heure locale) avec les documents suivants: (i) la lettre de motivation; (ii) le curriculum vitae (CV); (iii) les attestations ou certificats de travail; (iii) copies des diplômes.**

NB: Seuls les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront pris en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

L'Unité de Coordination du Projet KOBIKISA Situé au n° 3, rue du Tourisme, face Camp Clairon, téléphone: 06 824 19 45/ 06 972 95 86, Centre-ville Brazzaville.
E-mail: eryxdarius40@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 20 Mars 2025

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx
Coordonnateur du projet KOBIKISA

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITÉ FONCIÈRE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE INTERDÉPARTEMENTAL NIARI – BOUENZA – LEKOUMOU DE DOLISIE

ANNONCE LEGALE N°001/2025/MFBPP/DGID/DEFFD/ DDIDN/BCHPF/NBL/DOLISIE.-

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur, Chef de bureau de la conservation des hypothèques et de la propriété foncière, une procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants:

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				Quartiers	Arrondissements	Départements	Requérants
01	4780 du 09/05/2023	Plle: Zone rurale (Site1)	Bloc : /	Section : /	Sup : 100.000,00m² soit 10ha00a00ca	Village DIBENI	District de Louvakou	Niari	Mme BHALAT née BOUKOULOU MOUSSANGA Sylvie Annie C.
02	4779 du 09/05/2023	Plle: Zone rurale (Site2)	Bloc : /	Section : /	Sup : 100.000,00m² soit 10ha00a00ca	Village DIBENI	District de Louvakou	Niari	BHALAT Séraphin
03	5267 du 04/12/2024	Plles : 05	Bloc : 59	Section : G	Sup : 400,00m²	Quartier Capable	Arrondissement n°02	Niari	TSENGUI KAMA Marcelle Exaucée
04	5266 du 29/11/2024	Plles : 13 et 13bis	Bloc : 29	Section : J	Sup : 1439.42m²	Cité urbaine	Circonscription Fonc. 1 Mouananto	Bouenza	MOUANDA–MOUANDA née MALONGA B. Béatrice J.
05	5271 du 09/12/2024	Plle : 10	Bloc : /	Section : B	Sup : 384.25m²	Loudima Gare	Circonscription Foncière Loudima	Bouenza	BOUKAKA Sévère Elvery Christel
06	5274 du 09/12/2024	Plle : 11	Bloc : /	Section : B	Sup : 1100.29m²	Loudima Gare	Circonscription Foncière Loudima	Bouenza	Fondation ABBE Sevère
07	5272 du 09/12/2024	Plle : Domaine	Bloc : /	Section : /	Sup : 5000.00m²	Quartier Ngamba	Circonscription Foncière Bouansa	Bouenza	MABIALA Marcel
08	4833 du 03/07/2023	Plle : 01	Bloc : 28	Section : P	Sup : 400,00m²	Mbounda (zone KINKONDI)	District de Louvakou	Niari	NGOUNDOU NGOMA Herdeveine Dorelle
09	4830 du 07/07/2023	Plle : 07	Bloc : 02	Section : P	Sup : 400,00m²	MAFOUBOU	District de Louvakou	Niari	MAKITA NGOMA Palthi Adonaï
10	4832 du 03/07/2023	Plle : 02	Bloc : 28	Section : P	Sup : 400,00m²	MBOUNDA (Zone KINKONDI)	District de Louvakou	Niari	NGOMA Providence Ardarel
11	4837 du 03/07/2023	Plle : 04	Bloc : 48	Section : P	Sup : 400,00m²	Zone KINKONDI	District de Louvakou	Niari	NGOMBE NGOMA Navylia Anaël
12	4841 du 03/07/2023	Plle : Zone rurale	Bloc : /	Section : /	Sup : 1.000,00m² soit 1ha00a00ca	Route Maboko (Kimbonguila)	District de Louvakou	Niari	NGOMBE Léontine
13	4835 du 03/07/2023	Plle : Zone rurale	Bloc : /	Section : /	Sup : 10.000,00m² soit 1ha00a00ca	Route Maboko (Kimbonguila)	District de Louvakou	Niari	NGOMA Providence Adarel
14	4838 du 03/07/2023	Plle ; Zone Rurale	Bloc : /	Section : /	Sup : 20000m² soit 02ha00a00ca	Route Maboko (Kimbonguila)	District de Louvakou	Niari	NGOMA Osiris Hermes
15	4831 du 03/07/2023	Plle : Zone Rurale	Bloc : /	Section : /	Sup : 10.000,00m² soit 1ha00a00ca	Route Maboko (Kimbonguila)	District de Louvakou	Niari	NGOMBE NGOMA Navylia Anaël
16	4836 du 03/07/2023	Plle : Zone rural e	Bloc : /	Section : /	Sup .: 20000m² soit 02ha00a00ca	Route Maboko (Kimbonguila)	District de Louvakou	Niari	NGOUNDOU NGOMA Herdeveine Dorelle
17	4999 du 16/02/2024	Plle : 02	Bloc : 25	Section : L3	Sup. : 400,00m²	Quartier Mbounda	Arrondissement n°2	Niari	BISSANGUI BIA MAKANDA Benjamin Gwiady
18	5072 du 12/04/2024	Plle : 07	Bloc : 231	Section : C	Sup. : 346.78m²	Quartier MABA-MABA	Circonscription Foncière n°2	Bouenza	MBANI Guy Gelin
19	3036 du 23/05/2016	Plle : 02	Bloc : 39	Section : L	Sup. : 540,00m²	Quartier TSILA	Arrondissement n°2	Niari	KOMBO N'TSHOU Jean Bernard
20	3490 du 06/04/2018	Plles : 04 et 05	Bloc : 39	Section : P	Sup. : 1250.00m²	Mbounda (Route FORSPAK)	Circonscription Foncière Louvakou	Niari	DOMBO BISSILA Davy Olsen
21	4639 du 07/11/2022	Plle : 366	Bloc : /	Section : D	Sup .: 360.29m²	Quartier Bas – Fleuri	Arrondissement n°2	Niari	Couple NGAYA Dieudonné Madishon et BOUDZA T.M.
22	4746 du 21/03/2023	Plles : 10 ;11 ;12	Bloc : 26	Section : P	Sup. : 1875m²	Quartier Boulambatou (Lac Mbanga)	Sous – préfecture de Louvakou	Niari	MASSALA Adam Wilfrid
23	5014 du 27/02/2024	Plles : 1;2 ;3 ;8 ;9 ;10	Bloc : Z1bis	Section : K(exM)	Sup : 3000.00m²	Quartier Marie 3	Circonscription Foncière Bouansa	Bouenza	X – OIL CONGO S.A
24	5012 du 27/02/2024	Plle: Reserve de l'Etat	Bloc : /	Section : /	Sup . : 35ha36a88ca	Terres coutumières Mimboudi de Nt.	Circonscription Foncière Mouyondzi	Bouenza	ETAT CONGOLAIS
25	5061 du 03/04/2024	Plle : 14	Bloc 04	Section : Q	Sup : 588,32m²	Quartier Mangandzi	Arrondissement n°1	Niari	NSIMBA Richardson Germain
26	5062 du 03/04/2024	Plle : 15	Bloc 04	Section : Q	Sup : 383,48m²	Qtier Mangandzi (famille Ngot nzoungou)	Arrondissement n°1	Niari	NSIMBA Richardson Germain
27	5268 du 05/12/2024	Plles : 05 et 06	Bloc : 13	Section : P	Sup : 800, 00m²	Kitsitsidi	District de Louvakou	Niari	BANTSIMBA KODIA Desthy Leroy
28	4834 du 03/07/2023	Plles : 01 et 02	Bloc : 41	Section P	Sup : 800,00m²	Zone KINKONDI	District de Louvakou	Niari	NGOMA Osiris Hermes
29	5175 du 12/09/2024	Plle : 130	Bloc : /	Section : D	Sup : 524.67m²	Bas – Fleury	Arrondissement n°02	Niari	BITOUMBOU LELO Evelyne
30	4944 du 08/11/2023	Plle : 06	Bloc : 47	Section : K	Sup : 400.00m²	Quartier GAÏA	Arrondissement n°2	Niari	BONGO BLONDO NGOMA
31	5159 du 26/08/2024	Plle : 07	Bloc : 01	Section I (O.E.R)	Sup : 360.00m²	Quartier Bacongo	Arrondissement n°1	Niari	KIBOUALA NKAYA
32	5151 du 19/08/2024	Plle : 1	Bloc : 1	Section : A	Sup : 15494,00m²soit 1ha54a94ca	Louvakou Centre	Sous – préfecture de Louvakou	Niari	MABIALA Pierre
33	5075 du 16/04/2024	Plle : /	Bloc : /	Section : /	Sup: 402553,4915m² soit 40ha25a53ca	Village Mboukoulou	Sous – Préfecture de Louvakou	Niari	MATETE MOUNOI Julien Ignace
34	5033 du 22/03/2024	Plle : /	Bloc : /	Section : /	Sup: 421ha 47a 85ca soit 421478520m²	Quartier : village kayes – mboungou	Sous – préfecture de Louvakou	Niari	FAMILLE BAYADI
35	5140 du 29/07/2024	Plle : 04	Bloc : 62	Section : S	Sup : 400,00m²	Kistsitsidi	Arrondissement n°2	Niari	MVOULA Arnaud Thibaut Ulrich
36	4998 du 14/02/2024	Plle : 07	Bloc : 04	Section : M4	Sup : 400.00m²	Quartier Lissanga	Arrondissement n°2	Niari	IBRAHIM Abdouraman
37	5018 du 04/03/2024	Plle : 01	Bloc : 51	Section : L1	Sup : 400,00m²	Quartier Lissanga	Arrondissement n°2	Niari	LONDET Jean Bernard
38	4768 du 19/04/2023	Plle : Zone Rurale	Bloc : /	Section : /	Sup : 10.000,00m² soit 1ha00a00ca	Village Matsendé	District de Louvakou	Niari	LETEMBET ISSOUISSOU Parfait Guy
39	5113 du 11/06/2024	Plle : 02	Bloc : 13	Section : N1	Sup : 428,22m²	Quartier TAHITI	Arrondissement n°1	Niari	BAMOKILA Abdel Baiga
40	4558 du 13/07/2022	Plles 6 et 9	Bloc 02	Sect.:Z 2e Tranche	Sup : 800.00m²	KM5 Clan (BAMANDOU)	Arrondissement n°2	Niari	BADIABIO Carine
41	4504 du 29/04/2022	Plle : 10	Bloc : 02	Section : K	Sup : 500.00m²	Quartier GAÏA	Arrondissement n°2	Niari	MOPITA Jean Claude
42	3642 du 23/01/2019	Plle : 18	Bloc : 37	Section J	Sup. : 408,20m²	Quartier Bacougni	Arrondissement n°1	Niari	NZIKOU Jean Mathurin
43	5177 du 17/09/2024	Plle: Zone Rurale	Bloc: /	Section : /	Sup : 60.000,00m² soit 6ha00a00ca	Village MABOKO	District de Louvakou	Niari	DIOKOUANDI Emmanuel Gontran
44	4870 du 21/08/2023	Plles : 05 et 07	Bloc : 30	Section : C1	Sup .: 800,00m²	Village MATSIENDE	District de Louvakou	Niari	MINAKA NGOYI Amon – r e Cyr
45	4871 du 21/08/2023	Plles : 03 et 04	Bloc : 30	Section : C1	Sup. : 800,00m²	Village MATSENDE	District de Louvakou	Niari	MINAKA NGOYI Martial Ulrich
46	3015 du 29/04/2016	Plle : 01	Bloc : 07	Section : /	Sup. : 544,36m²	(C.Q 2)	Arrondissement n°1	Niari	MALOMBE Victoire
47	5254 du 14/11/2024	Plle : Zone Rurale	Bloc : /	Section : /	Sup. : 15.000m² soit 1ha50a00ca	Tao – Tao	District de Louvakou	Niari	GOMA MASSALA Emygène Hudaric
48	5227 du 08/10/2024	Plle : 03	Bloc : 37	Section : I	Sup. : 500.00m²	Quartier Bacongo	Arrondissement n°1	Niari	MOUSSOLI François
49	5176 du 19/09/2024	Plles : 01 à 08	Bloc : 137	Section : P	Sup .: 4920,22m²	Mbounda (Zone Lac Mbanga)	District de Louvakou	Niari	KOMBO Jean Daniel
50	5276 du 12/12/2024	Plles : 01 et 08	Bloc : 136	Section : P	Sup. : 4370,69m²	Mbounda (Zone Lac Mbanga)	District de Louvakou	Niari	KOMBO Jean Daniel
51	5277 du 12/12/2024	Plles : 04 ; 05 et 06	Bloc : 135	Section : P	Sup. : 1956,34m²	Mbounda (Zone Lac Mbanga)	District de Louvakou	Niari	KOMBO Jean Daniel

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable. (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Dolisie, le 19 Mars 2025
Pour Insertion Légale.

Vincent BASSINGOUNINA
Inspecteur Principal des Impôts

COMMEMORATION

Emile Cardinal Biayenda plus que jamais dans nos cœurs

48 ans déjà depuis que le Cardinal Emile Biayenda a été assassiné, le 22 mars 1977, par des hommes en armes venus le chercher à sa résidence de l'archevêché pour l'emmener à la montagne de Djiri qui porte actuellement son nom. Pour la commémoration des 48 ans de son martyre, une neuvaine, du 13 au 21 mars 2025, a eu lieu dans toutes les paroisses. Le clou a été la messe célébrée le samedi 22 mars dans l'après-midi, à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, prise d'assaut par de nombreux fidèles laïcs qui ont bravé la fraîcheur de la pluie qui s'est abattue sur la ville aux environs de 11 heures.

Ils étaient venus des paroisses, des localités environnantes et du diocèse de Kinkala, arborant pour certains, le pagne du Cardinal imprimé lors de la 40e commémoration et pour d'autres, l'uniforme habituel de leur mouvement d'apostolat respectif.

L'eucharistie a été présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, concélébrée par NN. SS Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et de la Province ecclésiastique du centre (PEC); des abbés Vivien Carol Etouolo et Jean-Baptiste Ngoyi Ngoma, secrétaires et gestionnaire de la CEC; Christel Barthel Ganao et Christophe Maboungou, recteurs des grands séminaires de théologie Cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha; Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville. De nombreux prêtres ainsi que des religieuses, des autorités civiles et militaires y ont pris part. Mme Arlette Soudan Nonault, ministre de l'environnement, du développement durable et du bassin du Congo; des ambassadeurs de France, Claire Bodonyi, du Venezuela et du Cameroun étaient parmi les participants. La chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu, la scholas populaire et les amis du grégorien se sont relayés à tour de rôle pour égayer le peuple de Dieu par des belles mélodies.

Dans l'homélie d'une dizaine de minutes, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a indiqué que *«la mémoire du don de vie du Bon Cardinal Emile Biayenda est entrée dans l'universalité et a dépassé les frontières nationales. Il n'est plus Congolais et ne vous accaparez pas de lui. D'ailleurs, son appel pathétique est une illustration, un appel lancé à l'occasion de la rencontre avec les responsables du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, peu avant son enlèvement et son assassinat le 22 mars 1977. «A tous nos frères croyants, du nord, du centre et du sud, en souvenir du président Marien Ngouabi, nous demandons beaucoup de calme, de fraternité et de confiance en Dieu, Père de toutes races et de toutes tribus, afin qu'aucun geste déraisonnable ne puisse compromettre un climat de paix que nous souhaitons tous»*.

Les trois évêques, quelques prêtres et diacres devant la Madone, avant la procession de sortie

Le peuple de Dieu était mobilisé à la Place mariale

En effet, la mort du Cardinal Emile Biayenda est intervenue dans des circonstances nébuleuses de l'époque, mais sa foi est toujours enracinée en Jésus. Sur ta parole, je jetterai le filet, devise du Cardinal extraite dans le texte de Luc 4. 48 ans après, de nombreuses personnes de divers rangs bénéficient de ses bons fruits. Je ne parle pas beaucoup et je laisse la place aux témoignages et pour aujourd'hui, nous avons sélectionné deux. Le but des témoignages n'est pas d'influencer qui que ce soit, il appartient au peuple de Dieu d'apprécier», a dit l'archevêque.

Le témoignage de la femme protestante

Comme en 2023 et en 2024, cette fois ci, la chrétienté de Brazzaville a aussi écouté les témoignages de deux femmes, l'une de l'Eglise évangélique du Congo, qui a vu le corps physique du Cardinal intact en la cathédrale Sacré-Cœur alors que la tombe reste hermétiquement fermée. L'autre femme, d'obédience catholique, souffrant de la maladie de foi et du bras guéri par le Cardinal qui lui est apparue.

Avant la fin de la messe, le nonce apostolique a remercié le peuple de Dieu venu très nombreux à la Place mariale pour prier afin que la cause de béatification et de canonisation du don de vie du Bon Cardinal aboutisse. *«Par votre présence remarquable, vous avez manifesté votre amour envers votre pasteur Emile Cardinal Biayenda. Soyez aussi remercié pour vos prières adressées au Pape François pour sa guérison et pour qu'il retrouve sa santé»*.

Pascal BIOZI KIMINOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE N°06/2025/MFBPP/DGID/DEFFD/ DIIDPNK/BCHPF-PNR CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et réquérants suivants:

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	Arr,/DPT	REQUERANTS
01	31688 du 21/11/2024	Plle(s) 05	Bloc 77	Section M²	Superficie 378,35 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	NGOUASSIKA BOULA Dasylva Horjeancinne
02	31453 du 26/06/2024	Plle(s) 03	Bloc 11	Section BS	Superficie 500,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	GOMA Marty Célia, GOMA Mathis Lucas, GOMA MATONDO Deen Elykya
03	31705 du 09/12/2024	Plle(s) 17	Bloc 17	Section J	Superficie 200,00 m²	KM4	Arr 01	OPERE DOUKA Anne Marie Gilma
04	31473 du 09/07/2024	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 5000,00 m²	Tchicanou (Flle Tchiniambi-Nkassi)	Arr /	PACKAT Alain Freddy
05	31633 du 09/10/2024	Plle(s) 08	Bloc 89	Section CD	Superficie 500,00 m²	Nanga-zone Mbimbili (Flle Tchiyobo)	Arr 06	NGOUALA MILANDOU Destaingth Brell
06	30743 du 17/05/2023	Plle(s) Domaine	Bloc 07	Section BT	Superficie 23615,76m²	LOUYA (Zone côtière)	Arr 01	TCHIONVO BOUITI Louis Bertrand
07	29111 du 07/07/2020	Plle (s) 01	Bloc 05	Section BM 2ème	Superficie 500,00 m²	NGOYO (Flle Tchinvassa)	Arr 06	MATSIETO Donatien Adelaïde
08	31491 du 22/07/2024	Plles(s) 01 à 10	Bloc 09	Section /	Superficie 5000,00m²	M'BINGA (Flle Tchibandza-M'binga)	Arr /	PACKAT Alain Freddy
09	31474 du 09/07/2024	Plles(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 19464,45 m² soit 1h94a64ca	Village Tchibanda (Flle Tchiniambi-Nkassi)	Arr /	PACKAT Alain Freddy
10	31121 du 07/12/2023	Plle(s) 09 et 10	Bloc 20	Section DKB	Superficie 1000,00 m²	DIOSSO (Flle Tchingombi)	Arr /	BABALA MWEL Patrick
11	31178 du 16/01/2024	Plle(s) 04 et 11	Bloc 92	Section BX	Superficie 997,52 m²	DJENO	Arr /	Madame NKODIA née MALONGA Flrence
12	30611 du 23/02/2023	Plle(s) 132	Bloc 66	Section I	Superficie 1400,00 m²	centre ville (rue gustave ondziel n°105)	Arr 01	AYAYOS IKOUNGA Charité Yana
13	30785 du 16/06/2023	Plle(s) 02 et 03	Bloc 131	Section BN	Superficie 942,06 m²	TCHIMBAMOUKA	Arr 06	KOUINI PEMBA Boris Armando
14	31023 du 09/10/2023	Plle(s) Domaine	Bloc /	Section /	Superficie 2000,00 m²	TCHIAMBA-NZASSI	Arr /	TCHICAYA VITAL Raoul Bernard Antoine
15	31509 du 06/08/2024	Plle(s) 04 bis	Bloc 283	Section BN	Superficie 181,99 m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	TCHICOU Thérèse jeanna
16	31459 du 03/07/2024	Plle(s) 08	Bloc 50 bis	Section BN bis	Superficie 597,11 m²	NGOYO	Arr 06	MAKOSSO CAPITA Andrée
17	30554 du 24/01/2023	Plle(s) 01; 02; 03 et 04	Bloc 69	Section BM	Superficie 2000,00 m²	NGOYO-ZONE COTIERE (Flle Matolo°	Arr /	DIEBE Marianne
18	31227 du 08/02/2024	Plle(s) 03	Bloc 76	Section CD 5	Superficie 400,00 m²	NANGA	Arr 06	NGOMA Franck Sylver
19	31311 du 05/04/2024	Plle(s) 08	Bloc 54	Section BF	Superficie 225,14 m²	MPAKA 317 (Flle Kondi)	Arr 03	MAFOUANA BAZOLONO Dieveille
20	31216 du 02/102/2024	Plle(s) 02; 3; 4; 5; 6 bis; 7; 8; 9; 10	Bloc 65	Section CD suite	Superficie 2890,60 m²	NANGA (Flle MPELI)	Arr 06	BITSINDOU Didine Parfaite Estelle
21	31695 du 27/11/2024	Plle(s) domaine	Bloc /	Section /	Superficie 5000,00 m²	YABOU (Flle Mbondo Mbinda)	Loango	MONGO Aimé Emile
22	18779 du 15/05/2010	Plle(s) 05 et 10	Bloc 20	Section BM	Superficie 1037,49 m²	NGOYO (Flle NGAND NGOYO)	Arr 06	ZOBA Pierre
23	29411 du 30/10/2020	Plle(s) / 09 bis	Bloc 38	Section N	Superficie 200,00 m²	MPAKA	Arr 06	TOMBA Marie - Piseille
24	30945 du 29/08/2023	Plle(s) 05	Bloc 260	Section BN	Superficie 500,00 m²	NGOYO (Mayinga)	Arr 06	NGOUAGA Larissa Patricia
25	30223 du 15/06/2022	Plle(s) 06-07-08 et 09	Bloc 08	Section BM	Superficie 2000,00 m²	NGOYO - CEMA (Flle Tchinvassa)	Arr 06	NGONO Michèle Laure
26	31094 du 17/11/2023	Plle(s) 01	Bloc 201	Section BL	Superficie 500,00 m²	NGOYO (Flle MBELO)	Arr 06	NZAMBI Emile
27	30 811du 28/06/2023	Plle(s) 02	Bloc 11	Section: BL	Superficie 750,00 m²	NGOYO	Arr 06	Mme VOUIDIBIO Flore et BOUDZOUMOU Hervé Roger Moïse
28	31593 du 20/09/2024	Plle(s) 01	Bloc 230	Section BL	Superficie 400,00 m²	NANGA (Flle Tchiyobo)	Arr 06	NIABIA Asta Maheva Claudia
29	31151 du 18/12/2023	Plle(s) 10	Bloc 67	Section BL	Superficie 400,00 m²	NGOYO La pleine (Flle MBELO)	Arr 06	TATI LOUTARD Michel Nico Nathanael Jeryson, TATI LOUTARD Nowan Marius Sourya Athanael
30	31246 du 20/02/2024	Plle(s) 05	Bloc 35	Section: BL	Superficie 418,20 m²	NGOYO ECOLE	Arr 06	MASSAMBA DIYEDI Noella Ketty Cybelle
31	31433 du 13/06/2024	Plle(s) 09	Bloc 150	Section BN	Superficie 392,00 m²	Tchimbambouka	Arr 06	LEHO Joly Précieuse
32	31675 du 04/11/2024	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 500,71 m²	TCHIAMBA (Zone Nkanga-Tchiamba)	Arr /	SIDI ABDALLA Mohamed
33	29739du 29/06/2021	Plle(s) 999	Bloc /	Section M	Superficie 613,71 m²	AEROPORT	Arr 01	BESSOVI Florence
34	31712 du 13/12/2024	Plle(s) 133 qter	Bloc /	Section F	Superficie 781,53 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	Les Enfants: Ondama Antsa Belly Styvon, Antsa Rajil, Apossossia Awandé Franchie, Ovackima Hovach, Yeve Meveye, Antsa Krist Exausset et Eyeanome Antsa Rockna Klinsman
35	31193 du 23/01/2023	Plle(s) 04 bis	Bloc 264	Section BS	Superficie 200,00 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	NGANGA BAHOUKA Darine Marielle Epouse ADECHIAN
36	31257 du 28/03/2024	Plle(s) domaine	Bloc /	Section /	Superficie 70186 soit 7ha 01 a 86 ca	village Bilala	Arr MVOUTI	TIGRO CONSTRUCTION
37	31645 du 17/10/2024	Plle(s) 05	Bloc 86	Section BS	Superficie 380,73 m²	TCHIMBAMBA (Flle Mandou Nganne vatta)	Arr 01	KOUMBA BOUESSY Eclo Roselle
38	31530 du 20/08/2024	Plle(s) 03	Bloc 77	Section A	Superficie 500,00 m²	Tchimouiddi (Flle Tchifoussou)	Arr /	GOMBESSA MPONI Raphaël Halim Glamour
39	31401 du 24/05/2024	Plle(s) 210	Bloc /	Section J	Superficie 446,94 m²	MPITA avenue LINGUISSI TCHICAYA	Arr 01	AKOUALA MPAN Moïse Ulrich et AKOUALA MPAN née GOMEZ Grace Ephicia
40	22672 du 22/07/2013	Plles(s) 11	Bloc 13	Section BS	Superficie 500,00m²	TCHIMBAMBA AEROPORT	Arr 01	MOUSSA MOHAMED Nanssirou

Au-delà d'un délai de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable. (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire , le 20 mars 2025

Romaris Armand NGASSAKY OBANDZA
Inspecteur Principal des Impôts Chef de bureau

CONGREGATION DES SŒURS DE SAINT JOSEPH DE CRACOVIE

50 ans de présence missionnaire au Congo

L'événement a été célébré le dimanche 16 mars 2025, deuxième dimanche de carême, au cours de l'eucharistie présidée par Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. La messe a été concélébrée par NN. SS Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et de la Province ecclésiastique du centre (PEC), vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Stanislas, évêque auxiliaire de Tarnow, à la tête d'une forte délégation venue de Pologne; les abbés Christel Barthel Ganao, recteur du grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda; Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville; Brice Armand Ibombo, ancien secrétaire général de la CEC.

De nombreux prêtres et religieuses, notamment celles de la Congrégation jubilaire ont pris d'assaut l'église cathédrale Sacré-Cœur, rayonnant de joie au rythme des chants exécutés par la chorale Saint François de la paroisse Saint François d'Assise.

Au début de la célébration, l'abbé Vincent Massengo a rappelé à la chrétienté rassemblée en cette cathédrale, la vision des pères de notre Eglise de l'époque d'accepter l'installation des sœurs de Cracovie en terre congolaise afin de poursuivre leur mission, celle d'évangéliser à travers les actions de bienfaisance, à l'exemple de leur père fondateur Saint Zygmunt Gorazdowski. *«Vous serez mes témoins à Jérusalem et aux extrémités de la terre. Actes 1, 8 (là où les Saints sont partis, Dieu a visité son peuple».*

Dans son homélie, le nonce apostolique a salué le courage des premières sœurs qui ont tout donnée, à Dieu pour apporter leur témoignage de vie en terre africaine, notamment congolaise. *«Nous saluons le courage et rendons un vibrant hommage aux quatre premières religieuses de la Congrégation de Cracovie qui ont répondu à l'appel de la Congrégation de la propagation de la foi pour commencer leur mission en terre congolaise, notamment à Oyo dans le diocèse de Fort-Rousset, aujourd'hui archidiocèse d'Owando. Vous avez étendu la mission de la Pologne en Afrique. Vous étiez au nombre de quatre à venir en terre congolaise d'Oyo, vous êtes maintenant présentes dans cinq pays africains. La première communauté fondée à Oyo recevait un accueil africain, chaleureux de la part des populations locales. La célébration du jubilé d'or n'est pas seulement un moment pour rappeler votre glorieux passé, c'est plutôt un moment pour regarder l'avenir avec la même confiance. Vous avez la mission d'apporter Jésus, non seulement à ceux qui ne les connaissent pas, mais à ceux qui, malheureusement, ont perdu espoir. Votre jubilé d'or a lieu précisément dans l'année jubilaire au cours de laquelle, le Pape François nous invite à l'espérance»*, a dit le nonce apostolique.

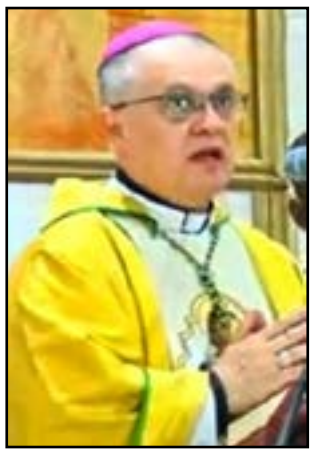

Mgr Javier Herrera Corona

Les religieuses jubilaires pendant la messe en la cathédrale

Actuellement, le charisme du père saint Zygmunt Gorazdowski est poursuivi par 460 sœurs réparties dans onze pays à travers trois continents: l'Afrique (Congo Brazzaville, RD. Congo, Cameroun, Gabon, République Centrafricaine), l'Amérique latine (Brésil) et l'Europe (France, Italie, Allemagne, Pologne, Ukraine).

Pascal BIOZI KIMINOU

PUBLICATION

Sœur Virginie Kouyimoussou publie une réflexion sur l'éducation en Afrique

Religieuse de la Congrégation des sœurs des Vierges consacrées et Maître de conférences (CAMES) à l'Ecole normale supérieure (ENS) de l'université Marien Ngouabi, Sr Virginie Kouyimoussou vient de publier aux Editions L'Harmattan Congo-Brazzaville en 2024, un essai de 95 pages subdivisé en cinq chapitres, intitulé: *«Education en Afrique, dialectique entre tradition et modernité»*, préfacé de Michel Emile Mankessi, Maître de Conférences (CAMES) en éthique.

La cérémonie de présentation et de dédicace de cet essai a eu lieu mercredi 19 mars 2025 à l'institut français du Congo (IFC), à Brazzaville. En présence de l'abbé Aubin Banzouzi, prêtre du diocèse de Kinkala, en qualité de présentateur, et de Mme Winner Franck Palmers, critique littéraire, sous la modération de Mme Josseline Moumossi Mansounga, écrivaine.

Dans la postface de cet ouvrage, on peut se faire une idée précise du sujet abordé par la religieuse, enseignante chercheure, auteure de plusieurs articles et autres ouvrages sur l'éducation: L'Education demeure au Congo en particulier, et en Afrique en général, un problème crucial pour la jeunesse. L'ouvrage expose les réels problèmes d'éducation et fait le lien entre l'éducation traditionnelle reçue des parents et celle importée de l'occident dite moderne. L'auteure, qui possède une connaissance théorique et pratique en matière d'éducation, répond par des approches concrètes aux nombreuses questions que se posent quotidiennement les enseignants, les parents, les pouvoirs publics, les élèves et étudiants, et la société civile. Au moment où le continent africain est en décadence, où le système éducatif congolais est en perte de vitesse, en désuétude, l'ouvrage de la religieuse Virginie Kouyimoussou arrive à point nommé, car le sujet qu'elle aborde est plus que jamais d'actualité. L'ouvrage s'appuie sur la pensée de Pierre Erny qui analyse les atouts et les limites de la tradition, ainsi que ceux de la modernité dans la formation de l'enfant africain. Ainsi, dans les deux dialectes traditionnelle et moderne, devraient fédérer une éducation de qualité.

Dans sa présentation, l'abbé Aubin Banzouzi a indiqué qu'aujourd'hui, en Afrique noire, l'éducation est fortement influencée, en même temps par la tradition et la modernité. A travers les cinq chapitres que compte cet ouvrage, l'auteure montre l'apport de l'éducation coutumière et moderne dans la formation humaine intégrale des apprenants en Afrique subsaharienne. Le premier chapitre révèle les méthodes, les valeurs et les caractéristiques de l'éducation coutumière en Afrique noire. L'auteur fait constater que cette forme primaire d'éducation informelle est liée étroitement à la vie de la famille, du clan et de la société. C'est une initiation à la vie familiale et sociale qui permet à l'enfant ou au jeune de s'intégrer dans son milieu de vie, en s'appropriant les valeurs et usages endogènes. Le deuxième chapitre explore la problématique du langage et de l'éducation. Si le langage est un facteur fondamental dans l'assimilation d'une culture et dans tout apprentissage, il n'est pas toujours l'expression authentique claire de la pensée ou de l'action.

La couverture du livre

Le troisième chapitre élucide les facettes de la modernité en lien avec l'éducation en Afrique. La modernité à travers l'évolution des méthodes didactiques, l'apprentissage des langues étrangères et l'influence des technologies de la communication comme phénomènes liés à la mondialisation. Enfin, dans les deux dialectes: tradition et modernité, l'auteure porte un regard critique de la coutume et de l'école moderne. Les limites de la tradition, le choc des civilisations, les vertus de l'oralité et de l'écriture dans l'éducation en Afrique noire, les difficultés des apprenants africains, l'appropriation des données endogènes et exogènes dans la formation. Aussi, soulève-t-elle la problématique sur les actes de langage qui sont communicationnels, car les langues africaines sont d'une importance incontournable.

Pour Mme Winner Franck Palmers, la langue est un facteur de développement, de cohésion et d'harmonie. Pourtant, il devrait exister une corrélation entre l'éducation traditionnelle et moderne, malheureusement la tradition se trouve phagocytée, concurrencée par l'école moderne importée de l'occident.

Sr Kouyimoussou dédicaçant le livre de l'abbé Aubin Banzouzi

Pascal BIOZI KIMINOU

QUATRIEME DIMANCHE DE CAREME - ANNEE C

Le dimanche de la joie

***Textes**: Jos 5,10-12; 2 Co 5,17-21; Lc 15,1-2.11-32*

La liturgie de ce dimanche nous invite à regarder avec joie la nouveauté de l'avenir qui brille déjà à l'horizon de Pâques. Un cri de joie inaugure ce dimanche de la mi-carême: *«Réjouissez-vous, avec Jérusalem, exultez à cause d'elle, vous tous qui l'aimez»* (Antienne d'entrée; Collecte): joie et allégresse parce que le salut est proche, parce que malgré les trahisons répétées, Dieu n'abandonne pas son peuple (Prière eucharistique de réconciliation).

En effet, le quatrième dimanche de carême marque le *«centre»* du périple pénitentiel préparatoire à Pâques; la tradition de l'Eglise l'a dénommé *«laetare»*, d'après le premier mot latin de l'antienne d'entrée, qui est une invitation à la joie. Les trois lectures de ce dimanche sont toutes imprégnées de joie: la joie des enfants d'Israël qui célèbrent la Pâque et mangent les fruits du pays de Canaan, la terre promise (première lecture); la joie de ceux qui reçoivent de Dieu le don de la réconciliation (deuxième lecture); la joie du Père qui a retrouvé son fils mort et qui se réjouit maintenant en lui (Evangile). Ce n'est donc pas un hasard si ce dimanche est *«le dimanche de la joie»,* une joie qui est d'abord et avant tout *«en»* Dieu. C'est de cette joie que naît la nouveauté authentique: la nouveauté de celui qui commence une nouvelle manière de vivre sur la terre qui nous est donnée (première lecture); la nouveauté du pécheur pardonné, qui devient une nouvelle créature (deuxième lecture); la nouveauté d'un fils perdu et retrouvé, mort et ramené à la vie, rétabli dans sa condition perdue et même célébré, la nouveauté d'un Dieu qui attend et va à la rencontre des pécheurs (Evangile). Que nous apprend la parabole du Père miséricordieux?

Elle nous enseigne beaucoup de choses: Dieu est très bon, Dieu profite de nos échecs pour parler à nos cœurs, Dieu aime les pécheurs, Dieu sonde les cœurs et ne juge pas selon les apparences. Dieu nous pardonne gratuitement. Nous voudrions nous concentrer principalement sur la réconciliation. La parabole du Père miséricordieux nous apparaît comme le sacrement de la pénitence en action, avec la confession au centre (Père, j'ai péché) et l'absolution à la fin: ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé. Dieu n'exclut personne du salut qu'il offre et dont Jésus proclame l'heureuse nouvelle à travers l'image du règne. Non seulement Dieu n'exclut personne de son salut, mais il accorde priorité aux pécheurs, envers qui il se montre rempli de prévénance et de miséricorde. Le sacrement de pénitence est en crise. C'est le refrain le plus fréquent de nos jours. On constate une désaffection croissante de la part des fidèles. La préparation à Pâques est le moment idéal non seulement pour se confesser, mais aussi pour redécouvrir sa véritable signification.

La manière la plus efficace de vivre Pâques nous est donnée dans le sacrement de la réconciliation. Ce n'est pas un hasard si l'évangéliste Jean place la transmission par le Christ du pouvoir de pardonner les péchés dans le contexte de Pâques. Aujourd'hui, ce qui est peut-être le sacrement le plus humain semble être devenu, paradoxalement, le moins populaire.

Que faire pour que nos confessions soient fructueuses?

Il nous faut faire un examen de conscience, éventuellement avec l'aide de quelques livres. Il existe des missels bien faits avec une liste de questions qui aident à bien se confesser. On peut aussi s'aider de la bible pour faire un bon examen de conscience et répondre ainsi à des questions sur la vie de prière, la relation aux autres, la maîtrise de soi. Il est impérieux que nous redécouvrions l'importance du sacrement de la pénitence. Le carême est le temps du renouveau intérieur, de la rémission des péchés, au cours duquel nous sommes appelés à redécouvrir le sacrement de la pénitence et de la réconciliation, qui nous fait passer des ténèbres du péché à la lumière de la grâce et de l'amitié avec Jésus. Nous ne devons pas oublier la grande force que ce sacrement a pour la vie chrétienne: il nous fait grandir dans l'union avec Dieu, il nous fait retrouver la joie perdue et expérimenter la consolation du sentiment. A quand remonte notre dernière confession?

Frère Bienvenu Des Saints, Osst
Vicaire à la paroisse Santa Lucia
(Diocèse suburbicaire de Palestrina, Italie)

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES GRANDS TRAVAUX
DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX
CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS EN PARTENARIAT MULTILATERAL

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

N°_____/MATGT/DGGT-CEP

NOTE D'INFORMATION

Date de publication :	21 mars 2025
Pays :	**République du CONGO**
Agence d'exécution :	Délégation Générale des Grands Travaux / Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral
Nom du Projet :	**Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2**
Numéro de Prêt :	**2000130014482**
Nom de la Demande de Propositions (DDP) :	**Audit comptable et financier, du projet KETTA-DJOUM 2 pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024 et la clôture du projet**
Méthode de sélection :	**Sélection au moindre coût (SMC)**
Date de publication de l'AMI :	06 mai 2024
Date de publication de la DDP :	21 juin 2024
Date d'ouverture des propositions techniques :	15 juillet 2024
Date d'ouverture des propositions financières :	25 octobre 2024
Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié :	26 février 2025
Nom de l'attributaire du Contrat :	**Afrique Audit & Conseil (AAC)**
Nationalité :	Malienne
Adresse :	Lafiabougou ACI, près du siège du Journal Indépendant ; Route de Sébénikoro – Bamako, Mali BP.3026 - Tél : (+223) 76 05 70 70 / 20 29 07 43, E-mail : sec@afriqueauditconseil.com
Montant du Contrat :	13 800 000 XAF
Date de démarrage du Contrat :	10 avril 2025
Durée d'exécution du Contrat :	1 mois
Synthèse de l'objet du Contrat :	Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes : - le contrôle des comptes ; l'examen du compte spécial ; l'examen technique ; la production du rapport d'audit.
Nombre total de soumissionnaires :	Quatre (04)
Pour chaque soumissionnaire :	
Nom :	**Afrique Audit & Conseil (AAC)**
Nationalité :	Malienne
Adresse :	Lafiabougou ACI, près du siège du Journal Indépendant ; Route de Sébénikoro – Bamako, Mali BP.3026 - Tél : (+223) 76 05 70 70 / 20 29 07 43, - E-mail : sec@afriqueauditconseil.com
Notes techniques :	88,8/100
Prix évalués :	13 800 000 XAF
Notes finales :	Non applicable
Classement :	1er
Nom :	**SEC DIARRA**
Nationalité :	Malienne
Adresse :	B Immeuble Alliances Hamdallaye ACI 2000 Rue 378 - BP 2111 Bamako / Mali Tél : +223 20 21 41 02 / 20 21 94 46 www.diarrasec.com
Notes techniques :	88/100
Prix évalués :	41 600 000 XAF
Notes finales :	Non applicable
Classement :	2ème
Nom :	**KPMG CONGO**
Nationalité :	Congolaise
Adresse :	4ème Etage Immeuble Monte Cristo Croisement Avenue Orsy et Blvd Denis Sassou Nguesso Centre-Ville Brazzaville - Tel : 22 281 56 84 ; E-mail : cg-contact@kpmg.cg
Notes techniques :	85,19
Prix évalués :	16 144 000 XAF
Notes finales :	Non applicable
Classement :	3ème
Nom :	**GCM-BENIN**
Nationalité :	Béninoise
Adresse :	Lot 76 Zopa ABOMEY-CALAVI 10 BP 805 COTONOU (BENIN) - Tél, 00 (229) 21 36 19 80 - 00 (229) 95 05 81 05 - Courriel : tchanouolodo3@gmail.com
Notes techniques :	Offre non évaluée
Prix évalués :	Offre non évaluée
Notes finales :	Non applicable
Classement :	Ajournée

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

APPELS A CANDIDATURE

Membre d'un Groupe International et important Etablissement financier de la place, recherche pour sa Direction Audit Interne à Pointe-Noire
1 inspecteur et 1 auditeur juniors:
Sous la Direction du Directeur de l'Audit Interne, l'inspecteur & auditeur juniors auront pour missions:
- Préparer et réaliser des missions d'audit interne et d'inspection;
- Rédiger des rapports d'audit et d'inspection;
- Formuler et faire suivre l'application des recommandations.

Activités liées au poste:
- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers;
- Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats;
- Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la banque notamment en matière de réglementation bancaire et de bonnes pratiques;
- Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes;
- Assister les inspecteurs/auditeurs séniors et chefs de mission dans la réalisation des missions;
- Participer à la réalisation des plans de mission;
- Réaliser les travaux de recherche et d'investigation;
-Rédiger les premières synthèses de travail.

Profil:
De formation universitaire BAC+4/5 en Audit interne, finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins un an dans le métier d'audit idéalement dans un cabinet d'audit, une banque ou Microfinance.

Savoir:
- Avoir des connaissances en audit et conseil en système d'information (normes…).
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finance.
- Avoir des connaissances en gestion de projet.
- Connaitre les référentiels de contrôle (COSO, COBIT, …).

Savoir-faire:
- Maitrise des outils informatiques (Word, Excel, PPT, Access…).
- Avoir la pratique de la réglementation COBAC.
- Concevoir un programme de mission d'audit.
- Préparer les éléments nécessaires à un audit.
- Transmettre des éléments nécessaires à un audit.
- Avoir la connaissance de la norme ISO, ISAE, …

Savoir-être:
- Avoir l'esprit d'analyse.
- Avoir l'esprit d'équipe.
- Être disponible.
- Avoir un bon sens organisationnel.
- Être rigoureux.
- Être intègre.
- Avoir le sens du questionnement.

DOSSIER DE CANDIDATURE:
- Lettre de motivation.
- Curriculum vitae avec photo à jour daté et signé.
- Diplômes et attestation de travail.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante: frecrutement2018@gmail.com

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mars 2025.
N.B: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

MINISTERE DES FINANCES DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

N°158/2025/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les immeubles suivants:

N°	N° DE REQUISITION	RÉFÉRENCES CADASTRALES	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
01	N° 9256 du 03/01/25	Section :AV ; bloc : 124, Plle : 13, Sup : 448,28 m2	Quartier Kimpouomo-Madibou	Madibou	MOQUET BILECKOT Alexandre Jeremy
02	N°9230 du 19/12/24	Section : B2, bloc :73; Plle : 4, Sup. 223,08 m2	91, Rue Marie Bellai (Quartier Diata)	Makélékélé	GOYAUD ISSERET Evrad Mayeul
03	N°9204 du 09/12/24	Section : -; bloc : -, Plle : -; Sup : 389,25 m2	Quartier kombé	Madibou	Rogette Hermelich KODIA
04	N°9232du 19/12/24	Section : BI, bloc :114; Plle : 3bisSup. 242,68m2	11 bis, rue Samba Philippe	Madibou	MALONGA MOUANGA Debernaud Yannick
05	N° 9287 du 20/01/25	Section :C3, bloc :189, Plle : 5; Sup, 267,81 m2	167, Rue Frère Hervé	Makélékélé	MATSIKA MOYO Irèse Lionnelle
06	N°9301 du 22/01/24	Section : AN2(ex AN), bloc : 177(ex 2), Plle :10, Sup : 369,29 m2	2, Av Babassana (Quartiet kibouendé)	Mfilou	DEMBA née OKOUMOU Eldiada Judith
07	N° 9185 du 04/10/24	Section : -, bloc: -, Plle :-, Sup: 281,08 m2	Rue satou Joseph (Qtier Mayanga)	Madibou	MALONGA BABINGUI Joyce Fernandez
08	N° 9297 du 21/01/25	Section :AJ ; bloc : 138, Plle : 1, Sup : 416,43 m2	17, Rue Yengo (Q Nzoko)	Mfilou	HAZOUME Léocadie Mathurine
09	N°7810 du 16/02/24	Section : B2;bloc : 191; Plle : 07, Sup : 195,45 m2	32 bis, Rue Maléla Bombé (Q 105 Ngangouoni, Diat)	Makélékélé	MABVOUBA BANY Eliatha Meshia
10	N°9269 du 14/01/25	Section : B2, bloc :82, Plles : 1bis, Sup 166 ,15 m2	81 bis, Rue Sita jérôme (Q Ngangouoni)	Makélékélé	BOUNA-MBANI Jubline Mercienne
11	N° 9268 du 13/01/25	Section : AD3, bloc 06 ;plle : 36, Sup :447,97 m2	Rue Makangou Gaston Qtier Mansimou	Madibou	MAKOSSO Raydia
12	N° 9109 du 29/08/24	Section : AD2 ; bloc : 65, Plle : 01, Sup : 400,00 m2	Rue Raoul Follereau	Makélékélé	MPONDO Elise Deborah
13	N° 9107 du 29/08/24	Section : AD2 , bloc 65, Plle :1bis , Sup : 400, 00 m2	Rue Raoul FOLLEREAU	Makélékélé	MPONDO Elise Deborah
14	N°33135 du 04/02/25	Section :-, bloc : -, Plle :- Sup : 407,19 m2	28, rue Saint Théodore (Q Bilolo-Academie)	Djiri	MORLENDE OKANDE Ruddy Kevin
15	N°9283 du 20/01/25	Section :BJ, bloc :33, Plle :13bis ;Sup : 907,27 m2	Docteur Nzoungoula Qtier Mbouono	Madibou	GOMAH DEGALY Yannick Jutta
16	N°9325 du 08/02/25	Section :BH2, bloc : 52 ; ;Plle : 7,8,&9; Sup : 1397,95 m2	7, 7 bis & 9,9bis, Rue Bahonda Edouad(Q Massissia)	Madibou	FOUAD EL SAHELY
17	N°9326du 05/02/25	Section :BH2, bloc : 55 ; ;Plle : 6; Sup : 316, 55 m2	12 bis, Rue Bahonda Edouard (Q Massissia)	Madibou	FOUAD EL SAHELY
18	N° 9877 du 21/01/25	Section :F, bloc :21; Plle : 11ex 07; Sup 232, 76 m2	51, rue Tchissambou ex Rue Moll, (Qtier Keoua)	Bacongo	BEMBA MADIETA Callixte Emile Carel
19	N° 9332 du 06/02/25	Section :-, bloc :- ; Plle : -; Sup 338, 81 m2	3, rueMayima, Qtier Itsalio	Mfilou	DZAKA BOUTOTO Rheine Hersilia
20	N°9357 du 17/02/25	Section : G, bloc : 6, Plle :4(ex3), Sup : 226,36 m2	4, Avenue des Trois Francs (ex Guynemer)	Bacongo	PAMBOU née OBAMI-ITOU ELO Tonia M
21	N° 9273 du 15/01/25	Section :AP2; bloc : 5, Plle : 14, Sup 299, 12 m2	149, rue Diafouka Théophile (Quartier 704 N)	Mfilou	MOUAMBELET MBENZE Gaustrant V
22	N° 33079du 24/01/25	Section ;-, bloc : -, Plle :-, Sup : 8000,00 m2	Village Ngatsou	Pool	Enfants BOUGUINGO
23	N°33085 du 27/01/25	Section : -; bloc : - ; Plle : -, Sup.800, 00 m2	Village Ngatsou	Pool	Enfants BOUGUINGO
24	N°33078 du 24/01/25	Section : -; bloc : -, Plle :- , Sup. 23.543, 26 m2	Village Ngatsou ex la ferme	Pool	Enfants BOUGUINGO
25	N° 9305 du 24/01/25	Section : C , bloc 01, Plle :27(ex 756) , Sup : 427, 50 m2	756 Av OUA bis, Quartier Bacongo	Bacongo	GOKABA-ONANGA Pourou Selia
26	N°9337 du 11/02/25	Section :-, bloc :-, Plle :- ; Sup 9541,05 m2	Quartier Nkana (Binkolo)	Pool	BAKEKOLO née BALANDAMIAMONA M
27	N°9228 du 05/02/25	Section : F ; bloc : 81; Plle : 11(ex 12), Sup 547,33 m2	103, Rue Félix Tchicaya (ex rue Lamy Q Kéoua)	Bacongo	OBAMI GALIEN MFOU née KIHINDOU A C
28	N°9215 du 13/12/24	Section :AR2, bloc :40 ; Plle : 7; Sup :1082, 17 m2	14, Avenue Alexandre Mapouata (Q OMS)	Madibou	GANGA Dieudonné
29	N° 4838 du 21/05/19	Section : BG, bloc : 118, Plle :3 4, Sup 375,83 m2	Rue Lessia	Talangaï	MPIROTIMA Alphonsine
30	N° 30879du 27/09/24	Section :-, bloc :-, Plle :- Sup7632,58 m2	Village Mabenga	Pool	KIBOZI NGOUNGA Ges Priscile Decascia
31	N°32760 du 18/11/24	Section :-, bloc : -, Plle : -, Sup : 800, 00 m2	Quartier Ngambio	Pool	EMPOMA Stechie Clovis
32	N°9358 du 13/02/25	Section : AM (ex AP) bloc : 114(ex 06), Plle : 4&5(ex68-70), Sup : 720,74 m2	518-520, Rue Patrick Bakoua (quartier Kahounga)	Mfilou	PURUHENCE PATRICIA JOCELINE A
33	N°9352 du 13/02/25	Section :AM (ex AP), bloc : 104(ex 05), Plle : 12&13(ex 55-57), Sup : 740, 30 m2	517-519, Rue Patrice Bakoua (quartier kahounga)	Mfilou	PURUENHCE ZOUMBA épouse ANGRAND Flore Parfaite Joséphine
34	N°9317 du 31/01/25	Section :A2 ;bloc :72, Plle : 1bis, Sup : 164,97m2	47bis, Rue Bitala (quartier Météo)	Makélékélé	MIAHOUAMA DOUCET-BON Joedon
35	N°33102du 28/01/25	Section :- ;bloc :-, Plle : -, Sup : 1163,42 m2	Village Yié	Pool	DJOUPONG Fabien Belmondo
36	N° 9336 du 11/02/25	Section : AD2, bloc : 65, Plle : 5bis, Sup 285,58 m2	22 rue Nguéla (Q Kinsoundi/Barrage)	Makélékélé	BIABOUNA TONDA Barthel
37	N° 7996 du 31/05/24	Section : A, bloc : 288, Plles : 5&6(ex470-471), Sup 800,00 m2	Quartier Mbandza-Nkandi	Pool	MOUKOKO Lydia Monique
38	N°31334 du 29/12/23	Section : -, bloc : -; Plle :-, Sup : 10000,00 m2	Village Mingali Bambou	Pool	L'Eglise Assemblée Evangelique
39	N°31333 du 29/12/23	Section : - bloc : -; Plles : -, Sup : 1772,46 m2	Village Mingali-Bambou	Pool	L'Eglise Assemblée Evangelique
40	N° 6743 du 30/05/22	Section : G; bloc : 4 ; Plle :11 , Sup : 495, 28 m2	17, Rue Mbama	Bacongo	MAKANY LUYINDULA Gilles Davy
41	N°9334 du 07/02/25	Section : C4; bloc : 62, Plles : 6, Sup : 265,53 m2	1912 rue Biza	Makélékélé	LOUYA Eric Arno De Lilias
42	N° 9335 du07/02/25	Section : AJ ; bloc : 18(ex 1), Plles : 1, Sup : 371,05 m2	31 rue Mangolie (quartier 706 Massina)	Mfilou	MOUKOUYOU Pierre Russel
43	N°6557 du 25/01/22	Section G, bloc :58 ; Plle :12(ex 8), Sup :259,68 m2	33, rue Kinouani Eugene (ex Berthelot)	Bacongo	DYAZOLA NKANU Claudine
44	N°9318 du 31/01/25	Section : A, bloc :27 ; Plle :7, Sup :321,71 m2	20, Rue Tsiambou (Q Moukoundzi-Ngouaka)	Makélékélé	MASSANGA née KAMA BOUCKITA Clev L
45	N° 9243 du 30/12/24	Section AV, bloc : 113 Ter; Plle :3 ;Sup : 406,74 m2	Quartier Kimpouomo	Madibou	TSATY-BOUHOYI Boniface
46	N°9114 du 02/09/24	Section -, bloc : -; Plle :-, Sup : 200,00 m2	Quartier 711Case Barnier	Mfilou	MALANDA NSIKOU Yann Espoir
47	N°9375 du 26/02/25	Section : -, bloc :- ; Plles : - ; Sup 332,00 m2	Quartier Université	Pool	NGOMA MFWEMAS née MIMIESSE IKOBO Flora
48	N° 9266 du 13/01/25	Section :-, bloc :-, Plles : -, Sup :168 ,12 m2	13 bis , Avenue André Milandou (Q Itsali)	Mfilou	AMONA Médard
49	N°7491du 25/07/23	Section :-, bloc : -, Plles : -, Sup 159,68 m2	13 bis, Rue Kimpengui (Q Itsali)	Mfilou	AMONA Médard
50	N°7190 du 16/10/23	Section :-, bloc :-, Plles : -, Sup 395,99 m2	Rue Guy Totombo (Quartier Mayanga)	Madibou	MISSIDI Ninon Salomé

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Fait à Brazzaville, le 18 mars 2025

Pour l'Insertion légale
Le chef de Bureau / inspecteur des impôts/ Aimé Carl Stédy DIATOU

PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE

Le budget 2025 arrêté à 21 milliards de FCFA

Le comité de pilotage du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) s'est réuni en session oridinaire le 14 mars 2025 à Brazzaville, sous la présidence de Sylvain Lékaka directeur de cabinet du ministre de l'Economie, du plan et de l'intégration régionale. Il a adopté le plan de travail et le budgét de l'année 2025 fixé à la somme de 21 milliards de Fcfa.

Pendant les travaux du comité de pilotage

Cette quatrième session du comité de pilotage du PATN visait à évaluer la mise en œuvre des activités du projet au 31 décembre 2024 à travers la présentation du rapport d'activité, du plan de travail et budget annuel (PTBA), la présentation des rapports d'audit externe 2023 et de la mission de supervision financière de la Banque mondiale d'août 2024. L'examen et l'adoption du PTBA 2025 et du plan de passation des marchés du projet ont été au menu des travaux.

Le budget adopté permettra la mise en œuvre des activités non achevées au 31 décembre 2024, et prendra en compte les activités de l'année 2025. *«Le budget 2025 a la particularité d'être la reconduction de toutes les activités de 2024 qui n'ont pas pu être achevées. Une bonne partie de ce budget sera consacrée aux engagements des activités en cours, près de 11 milliards de FCFA et 10 milliards de FCFA pour des activités qui vont démarrer»,* a déclaré le coordonnateur par intérim du PATN, Patrick Valery Alakoua.

En termes de priorités, le PATN prévoit la connectivité des deux universités publiques (Marien Ngouabi et Denis Sassou Nguesso) et de certains ministères. *«Nous avons aussi l'appui à l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information. Egalement l'appui du projet sur tous les faits d'état civil et d'identification. En termes de formation, nous envisageons la formation de 1.200 jeunes sur le numérique»*, a-t-il précisé.

Mis en œuvre sur une durée de cinq ans (2023-2027), le PATN, projet conjoint Gouvernement congolais-Banque mondiale est placé sous la tutelle du ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique. Il est financé à hauteur de 100 milliards de dollars américains. L'objectif de ce projet est d'accroître l'accès des populations mal desservies à l'internet haut débit et d'améliorer la capacité du Gouvernement à fournir des services publics adaptés au numérique. Le projet est constitué de cinq composantes: renforcer le cadre favorable à l'accélération numérique; améliorer la prestation et l'accès aux services adaptés au numérique centrés sur les personnes; développer la connectivité numérique haut débit et l'inclusion numérique, etc.

Germaine NGALA

ENTREPRENEURIAT

Le programme ''Genius'' pour booster l'entrepreneuriat féminin au Congo

La ministre des Petites et moyennes entreprises Jacqueline Lydia Mikolo a lancé le 13 mars 2025 à Brazzaville le programme ''Genius'' pour renforcer l'entreprenariat féminin dans quelques secteurs d'activité.

Les officiels à l'issue du lancement du programme ''Genius''

Genius est un programme d'incubation et d'accélération dédié aux femmes entrepreneures, commerçantes, startuppeuses, agricultrices, etc. Il prévoit de former près de 1.000 femmes dans divers domaines, dont l'artisanat, le commerce et l'agriculture dans cinq villes: Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et Ouesso, sur une durée d'une année, soit deux cents femmes par ville pour cette première phase.

Ce programme, une initiative de la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo (CNFCEEC) que dirige Flavie Lombo, ambassadrice du programme ''Ellever'' une initiative de leadership féminin du groupe ECOBANK, visant à accompagner les femmes entrepreneures, artisanes, commerçantes et agricultrices dans le développement et la structuration de leur projet en leur offrant un accès aux financements, aux marchés et aux outils numériques.

Mme Flavie Lombo a souligné que ce programme a pour ambition *''non seulement de former les femmes entrepreneures dans quelques secteurs d'activité, mais aussi de les accompagner dans leurs secteurs d'activités''.*

Ayant pris part au lancement de *''Genius''*, la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Congo, Adama Dian Barry considère ce programme comme un projet partenaire du projet *''Objective parité''* appuyé par son institution, avec pour but de créer un environnement propice pour le rayonnement des entreprises des femmes congolaises au-délà des frontières nationales. *«Le PNUD subventionne l'entrepreneuriat via le projet ''un jeune, une entreprise''. La vision du PNUD est d'offrir un véritable levier à la formation des entreprises en couvrant 75% des frais de création d'entreprise des jeunes. Toujours dans le même élan, le PNUD soutient la créativité féminine dans l'accompagnement des entreprises des jeunes filles»*, a fait savoir Adama Dian Barry.

La ministre Jacquéline L. Mikolo a exhorté les femmes à s'approprier leur rôle dans l'amélioration de leur condition. Elle a remercié le groupe ECOBANK pour la concrétisation du programme ''Ellever'' du groupe Ecobank visant à offrir aux femmes entrepreneures un partenariat complet.

Aussi, a-t-elle promis d'accompagner la Chambre nationale des femmes cheffes d'entreprises et entrepreneures du Congo dans son programme de formation des femmes entrepreneures.

Christevie OBA
(Stagiaire)

COOPERATION CONGO-TURQUIE

Les différents projets sur la table du ministre des Finances

Après l'échange avec les ambassadeurs des USA et d'Italie au Congo il y a quelques semaines, le ministre des Finances, du budget et du portefeuille public Christian Yoka a conféré, le mercredi 19 mars 2025 avec l'ambassadeur de Turquie, au Congo Hilmi Ege Tiremen. Les deux personnalités ont naturellement passé en revue les questions de coopération entre leurs pays.

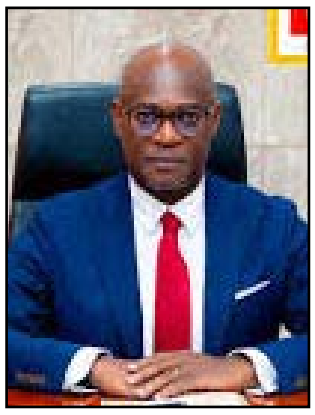

Christian Yoka

Hilmi Ege Tiremen

Je suis venu féliciter le ministre des finances pour les nouvelles responsabilités qu'il assure. Nous avons passé en revue tous les dossiers concernant la coopération turquo-congolaise, c'est-à-dire les investissements qui sont réalisés sur place par les différentes sociétés turques; les différents projets que l'on peut mener ensemble à l'avenir», a confié l'ambassadeur de Turquie à sa sortie d'audience.

Pour mener à bien ces projets, le diplomate sollicite l'accompagnement du ministre des Finances. *«Nous avons besoin du soutien du ministre des Finances. J'ai largement expliqué tous les dossiers et il a été très réceptif. Pour nous, c'est encourageant parce que cela va nous aider à avancer tous les projets communs dans plusieurs secteurs: pétrolier, logistique, énergétique, minier et de l'assainissement»*. A propos de l'assainissement, entendu qu'une société turque devra se charger d'assainir les villes congolaises qui sont actuellement insalubres le diplomate turc rassure: *«Il faut trouver un accord mutuel entre les parties concernées. Nous avons parlé de cette question avec le ministre, je lui ai expliqué les enjeux de ce projet»*.

Germaine NGALA

OFFICE NOTARIAL Stanislas BAKISSY
Adresse: Rond-Point Kassaï, Immeuble MAKOSSO TCHAPI, en Face du Magasin Sporafric
Centre-ville, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO,
TELEPHONE (242) 05 792 7575- 06 620 49 57
e-mail: monnotaireconseil@gmail.com

AVIS DE NOMMINATION D'UN COGERANT

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 3 mai 2024, dressé par acte en la forme sous seing, en date à Brazzaville du 3 mai 2024, enregistré, à Pointe-Noire le 21 aout de la même année, folio **155/17**, sous le numéro **6300**.

L'Associé unique de la société **STARLINK CONGO, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE UNIPERSONNELLE**, décide de nommer Monsieur **MAVOUNGOU TCHIBONDAUT D'ALAIN en qualité de Co-gérant pour une durée indéterminée.**

Il exercera ses fonctions aux cotés de Madame Lauren Ashley DREYER précédemment nommée Gérante lors de la constitution de la société.

Deux expéditions du procès-verbal de ladite assemblée ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Un nouveau RCCM a été obtenu sous le numéro **CG-BZV-01-2024-D-00716.**

Pour avis

LE NOTAIRE

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENI'ALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL ONGOLY IKORA
Camp Clairon, immeuble dit «Petit Flamboyant», 2ème appt. n02, Centre-ville
(En face de l'école militaire Général Leclerc)
BP: 13319; Tél: 06.674.93.72 / 05.798.85.43

«URBAN TECHNOLOGY CONGO»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social: 1.OOO.OOO
Siège social: Brazzaville, Nkombo, Djiri, Thomas SANKARA 09 Bloc, à côté du Lycée
RCCM: CG-BZV-O1-2025-B13-00099
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville, du 23 janvier 2025, reçu par Maître **Aude Jasmine ONGOLY IKORA**, Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, enregistré le 24 janvier 2025, à la recette des impôts d'Ouenzé, sous folio **009/2**, numéro **0032**, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Dénomination sociale: «URBAN TECHNOLOGY CONGO» SARLU;

Siège social: Brazzaville, Nkombo, Djiri, Tlaomas SANKARA 09 Bloc, à côté du Lycée, République du Congo.

Capital social: Un Million (1. 000000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts sociales de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune entièrement souscrites et libérées.

Objet social: la société a pour objet tant au Congo, que partout ailleurs à l'Etranger:
- Fourniture des SMS;
- Service de vote multicanal;
- Ingénierie informatiques;
- Services de télécommunications;
- Achat et vente de matériels informatiques;
- - Etude informatique et conseil;
- Formation en informatique.

La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Durée: La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Suivant l'état de souscription et de versements annexé à la Déclaration Notariée de Souscription et de Versements dressé par le Notaire soussigné, en date à Brazzaville du 23 janvier 2025, enregistré le 24 janvier 2025, à la recette des impôts de Ouenzé, folio **009/4**, numéro **0033**, l'Associée unique a libéré en intégralité ses parts sociales.

Gérance: Conformément aux dispositions de l'article 14 des Statuts, Monsieur Houegbegnon Bile FASSINOU, a été nommé en qualité de Gérant de la société pour une durée indéterminée.

Dépôt au Greffe: IRS actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 février 2025 sous le numéro CG-BZV-01-2025-B-00196.

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 27 février 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B13-00099.**

Pour insertion

Me Aude Jasmine ONGOLY IKORA
Notaire

REPUBLIQUE DU CONGO

COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale : 126
Brazzaville

REUNION DU 21 MARS 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF) a tenu sa première session ordinaire, le 21 mars 2025, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de **Monsieur Christian YOKA**, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Cette session a également connu la participation de Monsieur **Bruno Jean Richard ITOUA**, Ministre des hydrocarbures, de Monsieur **Ludovic NGATSE**, Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale, de Monsieur **Marcel ONDELE,** Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l' Afrique Centrale (COBAC) et, par visioconférence, de Monsieur **Yvon SANA BANGUI,** Gouvemeur de la BEAC, de Monsieur **Michel DZOMBALA**, Vice-Gouverneur de la BEAC, de Monsieur **Salvador AYINGONO**, Secrétaire Général de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l' Afrique Centrale (COSUMAF) et de Monsieur **Louis BANGA NTOLO**, Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC).

Monsieur **Serge Dino Daniel GASSACKYS,** Secrétaire Général du CNEF du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de la conjoncture économique internationale, sous régionale et nationale au titre de l'année 2024, ainsi que des perspectives pour l'année 2025. Ensuite, il a examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue.

Sur le plan international, le Comité a noté que la situation économique mondiale reste principalement marquée par la baisse de la demande et l'assouplissement des politiques monétaires des principales Banques centrales. Ainsi, les Perspectives de l'économie mondiale, publiées en janvier 2025, par le Fonds Monétaire International (FMI), estiment la croissance mondiale du PIB réel à 3,2% en 2024, contre 3,3% en 2023. Pour l'année 2025, ce taux serait de 3,3%.

Sur le plan sous régional, la BEAC table sur une progression de l'activité économique de 3,0% en 2024, contre I,9% en 2023, portée par la reprise dans le secteur pétrolier (+0,6% contre -2,7% en 2023) et le dynamisme dans le secteur hors pétrole (+3,4% après +2,8% en 2023). L'inflation reviendrait à 4,5% en 2024 contre 4,8% en 2023, en raison principalement de la résistance à la baisse des prix de certains produits importés et des effets des changements climatiques.

Sur le plan national, selon les données provisoires de la BEAC, la croissance de l'activité économique en 2024 se situerait à 0,9%, contre 1,90/0 en 2023, en lien avec une décélération enregistrée dans le secteur pétrolier, en dépit de la bonne tenue du secteur hors pétrole. Sur le front des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'établirait à 3, 1 % en 2024, contre 4,3% en 2023, consécutivement à la normalisation progressive des circuits d'approvisionnement au niveau international. En perspective, le taux de croissance du PIB réel devrait se situer à 4,4% en 2025, avant de ressortir à 4,6% en 2026 et 5,2% en 2027.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé qu'au 31 décembre 2024, malgré une hausse des dépôts de 8,5% à 2 723,7 milliards, le système bancaire a enregistré une baisse de 2,9% des crédits bruts à l'économie à 1 587,6 milliards FCFA et de 2,2% des créances en souffrance à 261,7 milliards FCFA. Le marché des valeurs du trésor affiche un encours de 2 623,4 milliards FCFA à fin décembre 2024, en hausse de 15,43% en glissement annuel. Cet encours est composé à 76,21 % d'Obligations du Trésor Assimilables (OTA).

Ensuite, le Comité a pris acte de l'exécution du budget de son Secrétariat Général pour l'exercice 2024.

Le Comité a tenu à exprimer ses félicitations au Gouvernement pour la validation par le Conseil d'Administration du FMI, le 12 mars 2025, de la sixième revue du programme économique et financier, appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et l'a encouragé à poursuivre la consolidation des réformes structurelles afin de renforcer la résilience de l'économie nationale.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC, notamment l'entrée en vigueur du règlement CEMAC relatif à l'agrément unique des établissements de crédit.

Fait à Brazzaville, le 21 mars 2025

Le Président du CNEF,

COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER
Président
CONGO

Christian YOKA

JOURNEE CULTURELLE 2025 DE L'E.S.G.A.E.

Sous le signe de l'inclusion

Les étudiants et anciens étudiants de l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises (E.S.G.A.E.) se sont retrouvés pour cette Journée culturelle le 15 mars 2025, dans la grande cours de cet établissement privé d'enseignement supérieur.

Organisée par l'Association des étudiants et anciens (A.E.A.) et célébrée en présence des responsables de l'E.S.G.A.E et de deux invités d'honneur: les professeurs Claude Békolo et Gilles Etoundi, de l'université de Douala en mission de l'Agence universitaire de la francophonie (A.U.F.) à l'E.S.G.A.E, cette Journée s'est révélée être un souffle de talents, de créativité et partant, d'espérance pour la jeunesse.

Mieux faire que les éditions précédentes était le pari lancé par le bureau de l'A.E.A. pour cette grande Journée culturelle sur le thème: *«L'interculturalité à l'E.S.G.A.E.»*. Pari réussi! Des jeunes de différentes nationalités fréquentant cette Ecole se sont retrouvés pour un moment de convivialité, de partage, d'échanges et de divertissement. Dans une ambiance riche en sons, sourires et rires, hourras, couleurs, musiques tradi-moderne et moderne, très motivés, ils ont égayé l'assistance de par leur talent et leur créativité. Ils ont slamé, chanté, dansé, présenté des saynète mettant en relief les valeurs de l'E.S.G.A.E. et dénonçant les contre- valeurs qui ont cours dans notre pays (corruption, trafic d'influence, harcèlement, etc.) au grand plaisir de tous. Ils ont également étalé leur savoir-faire culinaire dans différents stands, plus de six au total. Que du bonheur et des saveurs!

Il était touchant de voir autant de jeunes dire ce qu'ils avaient de plus profond dans leur poème et slam: l'espoir de voir les faits changés pour un meilleur avenir. De quoi affirmer leur désir d'être des cadres de demain, des acteurs du changement !

Par ailleurs, en référence à la Journée internationale des droits de la femme et au thème de la Journée culturelle, les filles (uniquement) de douze nationalités ont défilé sous la bannière de leur pays, pour marquer de façon forte l'intercultularité vécue dans cet établissement privé d'enseignement supérieur.

Deux grands moments ont marqué cette Journée culturelle: la remise des prix au top 6 des étudiants les plus méritants, avec des moyennes allant de 16 à18/20 (micro-ordinateurs Hp neufs et autres) et l'élection Miss E.S.G.A.E. Pour celle-ci, douze candidates étaient en lice. Après maints passages sur le podium, le jury a eu peine à les départager. Au final, Mlles Ndiaye Luciana et Naveck Princesse ont été élues respectivement 1ère et 2e dauphines et, c'est Mlle Mayéla Emmanuella qui a remporté la couronne de Miss E.S.G.A.E. 2025.

Etre miss et dauphines après un choix difficile du jury..

Se divertir en dansant..

Assister les jeunes dans l'expression de leur talent..

Ne point exclure les perdantes... ont été entre autres moments de la Journée culturelle.

Ces trois lauréats ont également reçu des micro-ordinateurs Hp neufs et des bouquets de fleurs.

«La Journée culturelle est, pour nous, l'occasion de célébrer nos valeurs culturelles et d'expérimenter la combinaison culture et éducation. Car, il est important de lier l'utile à l'agréable. Elle est aussi la matérialisation du dynamisme et de la créativité des étudiants de la très grande Ecole, l'ESGAE», a indiqué Evier Mérite Itali, président de l'A.E.A.

Pour Roger Armand Makany, directeur général de l'ESGAE, félicitant les anciens et étudiants, *«cette Journée culturelle a été organisée suivant la devise de l'Ecole: PRO c'est-à-dire avec Professionnalisme, Responsabilité et Ouverture, ouverture à toutes les nationalités qui fréquentent l'ESGAE.»*

A signaler que la célébration de la Journée culturelle de l'E.S.G.A.E. avait été suspendue pendant la période du COVID-19, pour raisons de santé et le bien de tous. Elle a repris cette année puisque les conditions de sécurité sanitaire sont garanties.

Viclaire MALONGA

DÉLITS FAUNIQUES

Interpellés pour trafic de deux peaux de panthère!

Des présumés délinquants faunique d'une trentaine d'années ont été interpellés le 22 mars 2025 à Dolisie (département du Niari) en possession de deux peaux de panthère. Ils ont été pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de ces peaux, trophées d'une espèce animale intégralement protégée par la loi.

Les deux trfiquants et les deux peaux de panthère

Les peaux de panthère, trophées d'une espèce animale intégralement protégée par la loi

De nationalité congolaise, ils ont été pris par les éléments de la Région de gendarmerie du Niari en poste à Dolisie, en collaboration avec les agents de la direction départementale de l'Economie forestière, lesquels ont été appuyés techniquement par le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF). Les deux hommes seraient de Mossendjo d'où ils sont partis pour Dolisie, avec ces produits strictement prohibés par la loi.

Les deux trafiquants présumés ont reconnu les faits qui leur sont reprochés: détention, circulation et tentative de commercialisation de deux peaux de panthère, espèce animale intégralement protégée. Ils répondront devant juges de leurs actes et encourent des peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme, avec une amende pouvant atteindre cinq millions de F.CFA, selon la loi.

Le commerce illégal des produits de faune conduit à l'extinction des espèces animalières à travers le monde. Le Gouvernement congolais lutte, avec détermination, contre ce fléau depuis 16 ans, pour éviter leur extinction. En conséquence, tout contrevenant à la loi est sévèrement sanctionné.

La panthère est parmi les espèces animales intégralement protégées en République du Congo, conformément à la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées. *«L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction»*, stipule l'art. 27 de cette loi. **V.M.**

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT, Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

«RAZEL BEC CONGO»

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au Capital de 10.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: Jardins de Bacongo, Avenue des trois Francs,
Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2018-B17-00005.
REPUBLIQUE DU CONGO.

DEMISSION DU PRESIDENT DE LA SOCIETE NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT.

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) dénommée **«RAZEL BEC CONGO»**, en date à Saclay (France) du 26 juillet 2024, reçu au rang des minutes de Maître **Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, Notaire en la résidence de Brazzaville le 06 décembre 2024 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 19 décembre 2024, sous Folio **224/4**, **n°4939**, deux résolutions ont été adoptées à savoir:

1- La démission de Monsieur **François FARGES** en qualité de Président de la société à compter du 1er septembre 2024;

2- La nomination de Monsieur **Alain BESSON** en qualité de nouveau président de la société à compter du 1er septembre 2024.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 23 janvier 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-D-00081**;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 23 janvier 2025, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-M-11495.**

Fait à Brazzaville, le 20 mars 2025

Pour insertion

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

SAPOLOGIE

Un étudiant japonais prépare son doctorat sur la SAPE à Brazzaville

En fin de séjour de six mois au Congo, l'étudiant japonais Homma Hayatho, âgé de 25 ans, a terminé ses recherches sur l'art vestimentaire qu'est la SAPE (Société des ambianceurs et des personnes élégantes). Venu préparer sa soutenance à Brazzaville sur cet art adulé par les amoureux de la fringue, sous l'encadrement de son moniteur Pivot Maxime Mabandza, l'étudiant japonais s'apprête à repartir dans son pays.

L''étudiant japonais, Homma Hayatho, amoureux de la fringue a séduit les brazzavillois par les démonstration de la ''diatance''

Il a été reçu il y a quelques jours par Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, artistique, touristique et des loisirs, qui l'a encouragé dans son travail, en lui remettant des présents. A cet effet, il a fait une démonstration de la ''diatance'' (entendez, un jeu de pieds qu'affectionne les sapeurs et leurs admirateurs) à la grande satisfaction de ceux qui étaient sur place, démontrant ainsi qu'il a bien assimilé les notions apprises et qu'il est bien armé pour aborder sa soutenance.

Parlant de son amour pour la SAPE et du choix porté sur le Congo pour préparer sa soutenance, Homma Hayatho a souligné: *«Je suis étudiant japonais, j'apprends l'anthropologie culturelle. Je soutiens ma thèse de master sur la SAPE. Si je suis venu préparer cette soutenance ici, c'est parce que le Congo-Brazzaville est le pays originaire de la SAPE. Je suis venu donc m'enquérir de cette culture, et maintenant je m'apprête à repartir dans mon pays, le Japon»*, a-t-il expliqué.

Je m'intéresse bien à la SAPE, a-t-il poursuivi *«et pour approfondir plus de connaissances sur cet art qui tire son origine du Congo-Brazzaville, je me suis servi de l'Internet et quand j'ai cliqué sur la SAPE, je suis tombé sur le sapeur congolais, Pivot Maxime Mabandza, qui s'était rendu au Japon en 2014. C'est ainsi que j'ai pris attache avec lui, et suis venu au Congo depuis le 12 août 2024 pour repartir en ce début d'année 2025. J'ai très bien passé mon séjour ici au Congo, et bien assimilé mes cours sur la SAPE, à l'école de Pivot Maxime Mabandza qui m'habille sur la marque ''Pivot Maxime made in Congo''. J'étais également au contact des évènements culturels et j'ai pu croiser d'autres sapeurs. Ce que j'apprécie aussi, c'est que le Congo est un pays de paix et la SAPE aussi véhicule un message de paix»*, a relevé l'étudiant japonais.

Le moniteur Pivot Maxime Mabandza s'est dit fier d'avoir reçu Homma Hayatho. *«Cela montre à suffisance combien la SAPE est une culture à valoriser et à soutenir par les pouvoirs publics. La SAPE est un patrimoine national qu'il faut encourager pour qu'elle puisse toujours aller de l'avant. Personnellement, je suis allé au Japon en 2014, depuis lors, j'ai déjà tourné quatre documentaires avec les Japonais. J'ai reçu en 2018 Inokey, une star japonaise qui était venue faire un documentaire sur moi, je l'ai habillé avec la marque ''Pivot Maxime made in Congo'' au Japon. Après Inokey, j'ai reçu plusieurs délégations japonaises, il y a même deux chaînes japonaises qui étaient venues tournées un documentaire avec moi»*, a-t-il conclu.

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUE TRADI-MODERNE

Niska Soleil ''Reine Makoua'' marque son retour sur scène

Gelca Ongagna-Ondouma, alias *''Reine Makoua''*, la chanteuse congolaise, est de retour sur la scène musicale à travers un concert live, après un congé sabbatique d'une année. Il a été organisé, le samedi 15 mars à Brazzaville, en collaboration avec la plateforme Lord Market, coordonnée par Perly Dambenzet et Edmond Hôtel. Avec ce show, Niska Soleil s'est dite déterminée à raviver la flamme de sa carrière.

Niska Soleil, la voix d'or

Le concert a été précédé par une conférence de presse donnée le vendredi 14 mars, dans un hôtel de la place. Pendant ces échanges avec les chevaliers de la plume et du micro, la diva de la danse traditionnelle Kingoli a promis un retour impactant sur scène. Au rythme des titres tels que: *''Moni''*; *''Mosse''*; *''Zidane''*; *''Mon combat''*, elle a suscité l'admiration de ses fans, qui au fur et à mesure sont en train de devenir nombreux. Ils sont venus massivement à cet évènement culturel qui marque le nouveau départ de la chanteuse dans le monde musical congolais.

Artiste congolaise, auteure compositrice et interprète de musique tradi-moderne, Niska Soleil a débuté sa carrière en 2020, lorsqu'elle intègre le groupe de musique Kingoli universel de l'artiste Davy Kassa, où elle joua plus de vingt concerts et prestations à travers le pays. Agée de 22 ans aujourd'hui, elle évolue en solo et compte plus de dix chansons. Elle chante généralement dans sa langue maternelle, le makoua. Son style, le kingoli, constitue un art de musique et de danse qui se veut être un canal permettant de pratiquer la vertu, en demeurant au contact direct avec la nature. Soucieuse néanmoins d'innover, elle a lancé le concept *''l'afro-ngoli''*, qui n'est autre qu'un mélange de kingoli et d'afrobeat, un genre musical moderne issu d'un brassage de musique traditionnelle nigériane, de jazz, du ''high-life ghanéen'', de funk et de chant, accompagné de percussions et de styles vocaux.

La chanteuse a ravivé la flamme de sa carrière

Tout compte fait, pour les amoureux de la bonne musique, les concerts de Niska Soleil ne sont pas à manquer. Afin de savourer son talent et sa belle voix venue de Makoua Penda, la cité du Nord, ils peuvent aller à la découverte. On parlera encore pendant longtemps de cette artiste talentueuse qui monte en flèche.

A.-P.MASSAMBA

FORMATION

''Direction chorale et leadership'', au profit des chefs de choeur

Organisée par la Fédération des chorales du Congo-Brazzaville que dirige Ghislain Pambou, et placée sous le thème:*''Direction chorale et leadership''*, la formation Master class des chefs de chœur, afin de parfaire leurs compétences, a eu lieu du 18 au 20 mars 2025 à l'Institut français du Congo (IFC). Elle a été animée par le Dr Ambroise Kwa-Nzambi Toko, DHC, de la République Démocratique du Congo (RDC).

Le formateur et les participants à la formation

Parlant du chef de chœur, de son identité, son altérité et sa mission holistique, le formateur a souligné que le chef de chœur est l'un des acteurs les plus importants dans le monde choral. Il est au centre du choeur et du mouvement choral avec son chœur qu'il est appelé à incarner. Diriger un chœur exige un ensemble de connaissances, de capacités, de compétences, de techniques et d'approches ou méthodes rationnelles. Le chef de chœur est toujours vu comme la personne providence pouvant résoudre tous les problèmes liés à la vie pratique d'une chorale. C'est ainsi qu'il se sent souvent obligé de porter plusieurs casquettes.

Le leadership artistique dans le concept choral exige le talent, la connaissance et l'expérience de la base; la mise à contribution des talents artistiques; le sens élevé du travail individuel et collectif; la vision profonde de l'art; la rationalité scientifique et la rigueur artistique; le sens élevé de l'interprétation des œuvres; la prise en compte des challenges et défis réels, etc.

Techniquement, la voix du chef devrait servir pour un exemple vocal quasi-parfait. Il est appelé à maîtriser sa voix solidienne et sa voix aérienne pour s'assurer d'offrir un modèle parfait. Le chef jouant parfois le rôle du coach vocal devrait, pour affermir son leadership, son caching doit maîtriser les notions élémentaires mais subtils.

Du concept ''chœur'', vision holistique, il en ressort que *«le chœur est au centre du mouvement choral qui lui englobe tout ce qui participe ou qui devrait toucher à la vie des chorales ou des chœurs. La chorale est au centre du ministère de chant choral, inclus dans celui de chant et musique au sein de l'Eglise. Chœur et choral ont des significations différentes mais sont synonymes quand ils représentent les groupes de chanteurs pratiquant le chant choral polyphonique. Et la musique chorale se pratique selon plusieurs formules structurelles. Il existe également plusieurs types de chœur. La chorale paroissiale est une sous-structure au sein de l'Eglise qui devrait comprendre la vision de l'Eglise et apporter des innovations selon l'inspiration du Saint-Esprit. Le leadership dans le contexte choral est donc un impératif. Cela exige une vision holistique du ministère de chant choral, de l'art du chant et de la direction chorale. Pour ce qui est de la valeur intrinsèque du chœur, a-t-il relevé, «il existe plusieurs visions dont les bonnes et les vicieuses caractérisent nos chorales. La valeur d'une chorale va au-delà de sa fonction musicale. Son impact est multiple. Le leadership choral devrait avant tout les reconnaître et en prendre conscience».*

Alain-Patrick MASSAMBA

KARIYA ENERGY
Société Anonyme Unipersonnelle
Capital social: 10 000 000 de Francs CFA
Siège social: 2ème étage, Immeuble La place, Bureau n°201 ,
Lotissement Tchikobo, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2024-B15-00010

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé portant statuts de la société **KARIYA ENERGY SAU,** en date à Pointe-Noire, du 25 juin 2024, reçu le 25 juin, au rang des minutes de Maître **Serge Chancel NIATI-TSATY**, Notaire, sous le répertoire n° 229, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 8 juillet 2024, sous le numéro **5187,** folio **125/13**,
Suivant la Déclaration notariée de souscription et de versement de la société KARIYA ENERGY SAU, reçue le 25 juin 2024 au rang des minutes de Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire, sous le répertoire **n°227/SCNT/2024**, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 08 juillet 2024, sous le numéro **5189, folio 125/15**,
Il a été constitué une société anonyme régie par les lois et règlements en vigueur, présentant les caractéristiques suivantes:

• **Dénomination sociale: KARIYA ENERGY**;
• **Forme juridique:** Société anonyme unipersonnelle;
• **Capital social:** 10 000 000 de Francs CFA;
• **Siège social:** Bureau 201, 2ème étage, immeuble La Place, lotissement roc de Tchikobo, Centre-ville Pointe-Noire, République du Congo;
• **Objet social:** L'exploration, le développement et l'exploitation des Hydrocarbures et les activités connexes;
• **Durée de la société:** 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
• **Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier:**
La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B15-00010;**
• **Directeur Général:** Monsieur Nji Gerd Ndab-Tah.

Pour avis,

Le Directeur Général,

Nji Gerd Ndab-Tah

ANNONCE ASSISTANT CHARGE DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DU GENRE, (H/F), WWF-CONGO

Référence: WWF-IPG-RoC

Dans le respect de ses valeurs: le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un Assistant Chargé des Peuples Autochtones et du Genre (H/F), dynamique et engagé.e, qui sera basé.e à Sembé (déplacements réguliers sur le terrain à prévoir).

Principales fonctions: Les fonctions de l'assistant(e) au Chef de projet GBF-CLC, chargé(e) des Peuples Autochtones et du Genre sont principalement, d'appuyer le Chef de projet GBF-CLC et de s'assurer du respect des droits des Peuples Autochtones, des autres groupes vulnérables et du genre dans la mise en œuvre des projets de conservation dans les paysages ETIC et NPNP.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature: (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante: applications@wwfcog.org

Date limite de soumission des candidatures: 08 avril 2025.
Pour plus de détails, veuillez consulter l'offre sur notre page Facebook WWF Congo.

ANNONCE: ASSISTANT EN COMMUNICATION (H/F), WWF-CONGO

Référence: WWF-AC1-RoC

Dans le respect de ses valeurs: le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un Assistant en Communication (H/F), dynamique et engagé.e, qui sera basé.e à Sembé (déplacements réguliers sur le terrain à prévoir).

Principales fonctions: L'assistant.e en communication assurera la mise en œuvre opérationnelle du plan de communication stratégique du projet, contribuant à une meilleure visibilité et l'atteinte des objectifs en matière d'influence politique et d'engagement du projet auprès des communautés ciblées. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le Chef de projet GBF-CLC et le Chargé de la communication du programme WWF en République du Congo.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature: (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante: applications@wwfcog.org

Date limite de soumission des candidatures: 08 avril 2025.
Pour plus de détails, veuillez consulter l'offre sur notre page Facebook WWF Congo.

ANNONCE: CHARGE DE LA RECHERCHE ET DU SUIVI DE LA BIODIVERSITE, (H/F), WWF-CONGO

Référence: WWF-BRO-RoC

Dans le respect de ses valeurs: le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un Chargé de la recherche et du suivi de la biodiversité (H/F), dynamique et engagé.e, qui sera basé.e à Ouesso (déplacements réguliers sur le terrain à prévoir).

Principales responsabilités: Sous la supervision du Directeur de la Conservation du WWF Congo, le/la Chargé.e de Recherche et de Suivi de la Biodiversité du Congo soutiendra les efforts de suivi de la biodiversité et de la pression humaine à ETIC et NPNP (TRIDOM Congo). Il/elle s'assurera que le développement stratégique et la mise en œuvre de la recherche, du biomonitoring et du travail sur le conflit Homme-Faune dans le nord du Congo sont alignés sur les plans stratégiques du parc national de Ntokou-Pikounda et du programme ETIC. En outre, il/elle dirigera et supervisera les activités de terrain en étroite collaboration avec les chefs d'équipe et les assistants de biosurveillance. Il/elle dirigera la compilation, l'analyse et le rapportage des données relatives à la biodiversité et au suivi de la pression humaine, et assurera la consolidation et l'archivage de ces données et résultats.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature: (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante: applications@wwfcog.org

Date limite de soumission des candidatures: 08 avril 2025.
Pour plus de détails, veuillez consulter l'offre sur notre page Facebook WWF Congo.

ANNONCE: CHAUFFEUR MECANICIEN, WWF-CONGO

Référence: WWF-DM2-RoC

Dans le respect de ses valeurs: le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un chauffeur-mécanicien dynamique et engagé, qui sera basé à Ouesso-Sembé (déplacements réguliers sur le terrain à prévoir).

Missions principales: Sous la supervision du Chef de projet GBF-CLC, le Chauffeur-Mécanicien est responsable de la conduite, l'entretien, la maintenance préventive et corrective du véhicule, de la Gestion des documents de bord, de la logistique et sécurité conformément aux procédures, politiques du WWF et des exigences des bailleurs de fonds. Il accompagne la mise en œuvre du projet PPB du bureau WWF-Congo.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature: (CV et lettre de motivation) à l'adresse suivante: applications@wwfcog.org

Date limite de soumission des candidatures: 08 avril 2025.
Pour plus de détails, veuillez consulter l'offre sur notre page Facebook WWF Congo.

ETUDE MAITRE ANGELIQUE DINAMONA
NOTAIRE
B.P: 4171 ; Téléphone (242) 05 563-72-06; 06 672-54-17
E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com
Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble CONGO-TELECOM, 1er étage
Marché Plateaux Centre-ville

INSERTION LEGALE

SOUTH CAPE CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE FRANCS CFA DIX MILLIONS
SIEGE SOCIAL : 30, AVENUE NSINA, QUARTIER SOCOPRISE,
POINTE-NOIRE- REPUBLIQUE DU CONGO

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale, répertoire **numéro 035** établi par le Notaire soussigné en date à Pointe-Noire du vingt-huit février deux mille vingt-cinq, enregistré en date à Pointe-Noire du dix-sept mars de la même année sous le **Folio 051/6 numéro 435**, les Associés ont entre autres résolutions de l'ordre du jour, décidé de ce qui suit :

* La dissolution anticipée de la société dont s'agit, après avoir constaté la baisse vertigineuse des activités liées à la conjoncture économique ;

* L'agrément de la nomination de **Monsieur Ali AKAAMICH,** en qualité de liquidateur de ladite Société ;

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CG-PNR-01-2016-B12-01055.**

Pour avis,
Maître Angélique DINAMONA,
Notaire

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné,
En son Etude sise,
377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA,
Téléphone: (242) 06 632 40 06/E-mail: andrenaveck9@gmail.com.

A, suivant acte authentique reçu le quatre novembre deux mil vingt-deux, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société A Responsabilité Limitée.
Dénomination: **ATLANTIC ENGENEERING Sarl**
Objet: Travaux neufs, Maintenance industrielle (électricité-instrumentation-Froid-plomberie), Maintenance des installations pétrolières, Fourniture des équipements électriques industriels et pétroliers, Bâtiment et Travaux publics, Exécution et Maintenance des forages d'eau.
Capital: UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000).
Siège: Pointe-Noire, Raffinerie, Immeuble LCB en face de la pharmacie après le pont. REPIBLIQUE DU CONGO.
Gérance: La société est administrée par Monsieur **Roland Brunel Edner MAYANDZA-HAULEAT,** demeurant à Pointe-Noire, quartier Voungou, de nationalité congolaise.
R.C.C.M CG-PNR- 01-2024-B12-00230.

Pour avis,
Le Notaire.

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné,
en son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA, Téléphone: (242) 06 632 40 06/E-mail:andrenaveck9@gmail.com.

A, suivant acte authentique reçu le quatre novembre deux mil vingt-deux, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société A Responsabilité Limitée.
Dénomination : **TECHNIC'S Sarl**
Objet: Maintenance hydraulique, Formation et Mise à Disposition des techniciens qualifiés de toutes catégories, Opérateurs de Grues (cranes-operators), Nettoyage, traitement et certification des récipients sous pressions, Formation et mise à disposition du personnel de levage (Grutiers, élingueurs), Réparation, maintenance des équipements de levage toutes catégories (intervention sur les grues et camions grues, pelleteuses), Divers.
Capital : UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000).
Siège : Pointe-Noire, Centre-Ville, 24 rue Enyelle en diagonale de la Clinique Saint Raphael. REPUBLIQUE DU CONGO.
Gérance : La société est administrée par Monsieur **Guy Nauel TCHICAYA,** demeurant à Pointe-Noire, quartier Vindoulou, de nationalité congolaise.
R.C.C.M CG-PNR- 01-2024-B12-00229.

Pour avis,
Le Notaire.

ANNONCE LEGALE

Maître André POBA, Notaire à Pointe-Noire soussigné,
En son Etude sise, 377 avenue Jacques OPANGAULT, Hôtel Suite-Sweet, 1er étage, en face de l'immeuble Jean Pierre THYSTERE TCHICAYA,
Téléphone : (242) 06 632 40 06/E-mail: andrenaveck9@gmail.com.

A, suivant acte authentique reçu le quatre novembre deux mil vingt-deux, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société A Responsabilité Limitée.
Dénomination: **LOUNIANG ENERGY Sarl**
Objet: Fourniture des incinérateurs, des déchets industriels et médicaux, suivi des services après-vente, Tri et recyclage des déchets, Réalisation des travaux neufs, rénovation industrielle en HVAC, électricité, instrumentation, peinture Industrielle, plomberie, Mise à disposition de fournitures d'énergies (Compresseurs thermiques, d'air de 05 à 20 bar, groupe électrogène de 15 à 1500 KVA), Assainissement industriel avec 04 D, Fourniture de matériel industriel et EPI, Location véhicules et chauffeurs, Catering, Agro-pastoral.
Capital: UN MILLION FRANCS CFA (1.000.000).
Siège: Pointe-Noire, Faubourg, 35 rue MBEMBA LANDOU. REPUBLIQUE DU CONGO.
Gérance: La société est administrée par Monsieur Antoine MBAMA, demeurant à Pointe-Noire, quartier Vindoulou. De nationalité congolaise.
R.C.C.M CG-PNR- 01-2024-B12-00231.

Pour avis,
Le Notaire.

FOOTBALL

Le Gouvernement cède à la FIFA dans l'affaire FECOFOOT

Suspendu provisoirement par la Fédération internationale de football association (FIFA), le football congolais s'est offert un répit dans la conflit opposant le ministère en charge des Sports à la Fédération congolaise de football (FECOFOOT). En effet, le ministre Hugues Ngouélondélé a signifié à la FIFA son accord sur les conditions qu'elle a fixées pour lever la suspension infligée au Congo.

Le directeur de cabinet et le répresentant de la FECOFOOT ne se sont pas accordés sur la procédure de remise des clefs du siège fédéral

Le ministre en charge des sports a finalement lâché prise après avoir longtemps résisté. Dans deux courriers datant du 17 mars 2025, le patron du sport congolais demande à son collègue de l'Intérieur la levée de l'interdiction d'accès au Centre technique d'Ignié dont les travaux sont financés par la FIFA et ordonne à la Commission ad hoc la restitution du siège de la FECOFOOT au Comité exécutif dirigé par Jean-Guy Blaise Mayolas. Ce dernier devrait donc être bientôt rétabli à la tête de l'exécutif fédéral comme l'exige la FIFA. Autre action menée par le ministre: *«l'invalidation de l'autorité de la Commission ad hoc sur la gestion des affaires de la FECOFOOT».*

S'il est acquis que le Comité exécutif de la FECOFOOT va retrouver son siège, neuf mois après en avoir été chassé manu militari par une escouade de gendarmes, la cérémonie de remise des clefs dudit siège qui s'est déroulée lundi 24 mars au cabinet du ministère en charge des Sports a connu un couac. Le représentant du comité exécutif, Carl Malalou, a refusé de prendre ces clés, contestant la procédure arrêtée par le ministère. L'instance dirigeante *«réhabilitée»* conditionne cette remise par l'ordonnance de rétraction du Tribunal de grande instance (TGI). A défaut de cela, il a été convenu que les huissiers des deux parties normalisent les procédures de justice pour une bonne reprise des activités par la FECOFOOT. Il restera ensuite au secrétaire général de la FECOFOOT d'informer la FIFA de la réinstallation du Comité exécutif dans ses locaux. L'instance mondiale se décidera alors à lever la sanction qui pèse sur la FECOFOOT.

Pascal BIOZI-KIMINOU

HANDBALL

Tournoi d'avant-saison: l'heure des bilans

Le tournoi de mise en jambe organisé au Gymnase Nicole Oba, par la Ligue départementale de handball en faveur des équipes de la ligue 1 s'est achevé le 23 mars 2025. Il a été d'un niveau appréciable, selon les responsables de la Ligue.

Ce tournoi a été organisé en partenariat avec la DGSP et l'AS Otoho. L'objectif était de mettre les athlètes de cette discipline en condition avant le démarrage des championnats.

Quatorze équipes étaient en lice, soit six en dames et huit en hommes: AS Otoho, DGSP, Grain de sel, Handball club Kali, Inter Club, ASOC, Pétro sport, Tsongolaise, AVR, Académie, Lion sport, US Renaissance, BMC, CFJSO.

Pendant deux semaines, une dizaine de rencontres se sont disputées et les équipes les plus méritantes se sont emparées des premières places dans les deux versions. Le clou de ce tournoi, dimanche 23 mars, a été marqué par deux affiches. En dames, AS Otoho a pris le dessus sur DGSP: (27-23). Et en hommes, BMC a défait CFJSO: (27-24).

Les trois équipes en dames tréssaillant de joie

Pour le président de la Ligue de Brazzaville, Avicène Nzikou, ce tournoi a été d'un niveau technique appréciable et a permis à la ligue départementale de se faire une idée du prochain championnat. Les trois premières équipes de chaque version ont été gratifiées de trophées et des enveloppes.

A la cérémonie de clôture, la cellule de lutte contre le Vih sida du programme national de lutte contre le sida (PNLS) a distribué des préservatifs aux sportifs, question de les prévenir contre cette maladie qui revient au galop et dont les pourcentages sont préoccupants en milieu jeune.

Pascal BIOZI KIMINOU

Classements officiels
Dames: 1er. AS Otoho. 2ème. DGSP. 3ème. Grain de sel
Hommes: 1er BMC. 2ème CFJSO. 3ème Pétro-Sport

PNLP Congo

Ensemble et avec l'effort de tous, l'élimination du paludisme est possible !

AVIS D'APPEL Réf : PNLP/0001/2025 POUR LA PRODUCTION D'UN (1) SPOT RADIO TELEVISE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle subvention GC7 (2024-2026) de lutte contre le Palu-disme, la Tuberculose et le VIH-Sida, le Programme National de Lutte contre le Paludisme PNLP en sigle, recherche une agence de communication /média / association/ prestataire pouvant produire un (1) spot radio télévisé en 3 langues (kituba-lingala-français) et langage gestuel pour la promotion de la mousti-quaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action (MILDA).

Le cahier de charge spécifique à la consultance est à retirer au plus tard le 1er avril à 12h00 à l'adresse suivante :

Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sis dans l'enceinte du service d'hygiène et de la promotion (Avenue de la morgue de CHU).

Ou vous adresser à : givancymayenga22@gmail.com en copie mesminntololo@gmail.com ; elvynesiassia@gmail.com

La remise des dossiers physiques est fixée au mercredi 2 avril 2025 à 15h00.

Fait à Brazzaville le 17/03/2025

Le Directeur du Programme National de lutte contre le Paludisme.

Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise Avenue Boulevard Charles de Gaulle (Au-dessus des Ets JAKANE à côté du restaurant JAÏPUR en diagonal de PARK N SHOP), Boite Postale 1161, Téléphone (242) 05.523.85.38 ; 06.631.74.01.

INSERTION LEGALE

Aux termes d'un acte authentique portant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date à Pointe-Noire, République du Congo, du dix mars deux mille vingt-cinq de **«NGAV GROUP CONGO SARL »** à caractère pluripersonnel au capital de Francs CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège social est sis au 165, Avenue Jacques OPANGAULT enceinte de la société ESKO (3eme parcelle après ex Super Marché SUNRISE) ; Zone foire internationale ; Téléphone 06 891 72 96, Email : ngababa281@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro **CG-PNR-012023-B12-00185** reçu par le Notaire ci-dessus nommé, enregistré suivant Folio 048/1, N°403, il a été résolu, uniquement, l'extension de l'objet social de « NGAV GROUP CONGO SARL » en y insérant :

- Transports des produits pétroliers ;
- Vente des produits pétroliers ;
- Métallurgie.

Conséquemment à la résolution ci-haut mentionnée les formalités de dépôt de l'acte ci-dessus décrit, objet de la présente publication, ont été effectuées, au Greffe du Tribunal de Pointe-Noire, République du Congo, le treize mars deux mille vingt-cinq, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-D-00282** puis l'inscription modificative a été portée sur le Registre d'arrivée sous le numéro **CG-PNR-01-2025-M-05530.**

Pour avis,
Maître Sandra Célia
M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.